

LE LAVALOIS

Sainte-Brigitte-de-Laval

VOLUME 24, NUMÉRO 04, MAI 2006

Vente de fleurs p. 5



**Caroline Foisy
Jean-François Coulombe**

Pharmacien
LIVRAISON

825- 4646

Bientôt nous serons

Proxim

415, ave. Ste-Brigitte
Ste-Brigitte-de-Laval

**L'accommodation
Chez Pat**

BIÈRES, VINS, VIDÉOS

825-2009

Ton café le matin...?

restaurant
le Lavallois

Spécial à 15,70\$ + tx

Pizza 12 pouces garnie

2 litres de Pepsi

Un frite



825-2969



Vallier Ouellet

EXCAVATION

Entrepreneur général
en excavation

À votre service depuis 1984 !

Courriel: v.ouellet@ccapcable.com

Résidentiel ◆ Commercial ◆ Industriel

Sable, pierre, gravier, égouts, aqueduc,
fondations, drainage, fosse septique

Location de machinerie lourde

33, rue Tremblay, Ste-Brigitte-de-Laval

Tél: 825-3146 825-3603

No licence RBQ 2170-2550-33

VITRO PLUS

VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS

VITRO PLUS BEAUPORT

Daniel Faucher

240, Seigneuriale

Beauport

Québec G1C3P5

Tél.: (418) 667-5251

Fax: (418) 663-7953

Richard Denis, D.D.
472, boul. Rochette
Beaupré (Québec)
G1C 5Y8

*Une prothèse à la mesure
de votre bouche et à la mesure
de votre budget !*

Prenez rendez-vous pour
une estimation gratuite.

• • • 418-667-9434 • • •

50\$ de rabais
sur toute nouvelle prothèse dentaire

75\$ de rabais
sur 2 nouvelles prostheses dentaires

BIEN-ÊTRE SOCIAL ACCEPTÉ
SERVICE À DOMICILE
TRANSPORT GRATUIT POUR LES ÂÎNÉS
FINANCIEMENT POSSIBLE

• • • 418-667-9434 • • •

COLLABORATEURS



AMECO

CCAP

Culture
et Communications
Québec



LE LAVALOIS

Publication officielle à l'intention de la population de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Le Lavalois
C.P. 1020

Sainte-Brigitte-de-Laval, G0A 3K0
Tél. : 907-7172

Courriel : lelavalois@ccapcable.com
Web : <http://pages.ccapcable.com/lavalois/>

L'équipe du Lavalois

Articles :	Lucille Careau	948-2610
Entrevue:	Léna Rouillard	825-3205
Publicité :	Richard Amyot	948-8076
Finances:	Claude Gravel	948-5491
Annonces :	Aline Fortier	825-1182
Recettes :	Yvonne Thomassin	825-1225
Littérature :	Diane Roy	825-4333
Fleurs :	Jocelyne Verret	825-2648
Dictée :	Diane Thomassin	825-2502
Pastorale :	Gisèle Girard	825-2596
Jeux :	Rosa Giroux	666-1791
Portraits :	J-François Gerardin	948-8947
Webmestre:	David Bergevin	825-3211

Calendrier du Lavalois 2006

Tombée	Sortie
20 janvier	31 janvier
24 février	07 mars
31 mars	11 avril
05 mai	16 mai
09 juin	20 juin
04 août	15 août
1 ^{er} septembre	12 septembre
06 octobre	17 octobre
10 novembre	21 novembre
08 décembre	19 décembre

1 800 663-3773

**Un numéro important
pour un automobiliste de Ste-Brigitte et la région**

**BILODEAU Chevrolet n'est jamais plus loin
que votre téléphone.**

Pour la vente:

Guy Beaulieu vous garantit le meilleur prix sinon il paie votre déplacement.

Ventes & service ouvert jusqu'à 21 h. du lundi au vendredi.

Pour le service:

Daniel Bégin attend votre appel au 1 800 663-3773. On va chercher et on ramène votre véhicule.

Pour le prix et le service

BILODEAU
CHEVROLET

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
827-3773 1-800-663-3773

Pétition pour la révision des heures et des journées d'ouverture du Centre de service de Sainte-Brigitte-de-Laval de la Caisse Desjardins de Beauport

Un vent de mécontentement circule présentement dans notre municipalité concernant les nouvelles heures d'ouverture de la caisse. Avec seulement 6 heures d'ouverture par semaine (lundi et jeudi, de 9 heures à midi), plusieurs personnes ont manifesté leur insatisfaction, soit en signant une pétition dans les différents commerces, soit en téléphonant ou en écrivant à la direction de la Caisse Desjardins de Beauport. On peut comprendre qu'avec des heures pareilles les gens cessent, petit à petit, de fréquenter la caisse. Comment faire autrement lorsque ces heures ne conviennent pas à l'horaire des membres, qu'elles ne tiennent aucunement compte des besoins des gens d'affaires, des travailleurs et des étudiants ?

Suite à cette démarche, Mme Madeleine Arsenault, directrice générale de la caisse de Beauport, Mme Murielle Drapeau, présidente, et M. Louis-Georges Thomassin, vice-président de la caisse et représentant de Sainte-Brigitte, se sont déplacés jusque chez nous pour entendre nos insatisfactions et nos interrogations quant à l'accessibilité des services et, dans le même ordre, sur l'avenir de notre caisse. Plusieurs groupes d'intérêt étaient d'ailleurs de la rencontre, dont l'Âge d'or, la Municipalité, quelques commerces et entreprises de Sainte-Brigitte, ainsi que Le Lavalois, notre journal communautaire.

Après un tour de table et une bonne heure de discussion, la directrice générale, madame Arsenault, nous a confirmé que la caisse de Beauport n'avait pas l'intention de fermer son centre de service de Sainte-Brigitte, et que, pour les jours et les heures

d'ouverture, elle était prête à se plier aux vœux exprimés par la majorité des sociétaires. Soit, procéder à un sondage qui se tiendra à la fin du mois de mai, et s'adressera individuellement à chacun des sociétaires de Sainte-Brigitte. Sur la question de l'ouverture de nouveaux comptes, une demande souvent formulée par les nouveaux arrivants et les jeunes, elle s'est engagée à examiner la possibilité de former une ou un caissier à cet effet.

En ce qui concerne la pétition des citoyens de Sainte-Brigitte, il me fait plaisir de vous confirmer que 579 personnes y ont apposé leur signature. Je tiens à vous en remercier au nom de tous les sociétaires et utilisateurs du Centre de service de Ste-Brigitte.

Nos députés ont été informés du contenu de cette pétition ainsi que le maire M. Pierre Vallée. La pétition avec toutes les signatures doit être déposée lors de la séance régulière du conseil municipal, le lundi 8 mai. Le conseil pourra par la suite décider de la forme d'appui qu'il entend donner à notre demande.

Au nom de tous les signataires et de tous ceux et celles qui ont affirmé leur point de vue, je remercie bien sincèrement :

- les représentants de Ste-Brigitte : M. Harmel L'Écuyer et Mme Mélanie Laroche (Municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval), M. Paul-Henri Fortier et Mme Jocelyne Lord (Âge d'Or), Mme Léna Rouillard (Journal Le Lavalois), M. André Lajeunesse (Accommodation chez Pat) et M. Clermont Vallée (Entreprises C. Vallée (P.E.E.Q.) Inc.);

- la direction de la Caisse Desjardins d'avoir pris en considération notre problématique en nous donnant la chance de nous exprimer sur ce sujet et en acceptant de revoir certaines décisions prises dans un contexte strictement financier;
- la Municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval et nos députés pour leur implication en étant à l'écoute de la population (pétition).

Les actions à entreprendre pour garder notre caisse présente dans le milieu, c'est de demeurer *actifs* comme membres, de *s'affirmer* comme sociétaires et de demeurer *solidaires* dans nos actions !

Si le slogan de Desjardins est «*Une caisse ... qui comprend tout*» nous devrions être confiants de la parole donnée par ses dirigeants. Et lorsque le sondage sur les heures d'ouverture à Sainte-Brigitte vous sera envoyé par la poste, j'espère que vous serez *encore plus nombreux* à vous exprimer et à dire *haut et fort* ce dont vous avez besoin.

Line Label

Sociétaire de Desjardins,
Résidente de Ste-Brigitte,
Vice-présidente de l'entreprise de construction «Les Entreprises Clermont Vallée (P.E.E.Q.) inc.».

Relâche en juillet

Veuillez prendre note que Le Lavalois ne sera pas publié en juillet. Par conséquent, si vous avez des articles à faire paraître, vous devrez nous les faire parvenir pour le mois de juin. La date de tombée est le 9 juin.



Desjardins
Caisse de Beauport

Félicitations
aux gagnants!

concours

100 000 \$ EN PRIX¹

4 bourses
de 25 000 \$²



La Caisse
Desjardins de
Beauport, fière
partenaire des
entrepreneurs
de demain

1. Les prix seront gérés par un directeur de comptes du Centre financier aux entreprises Desjardins Région Est de la Capitale et remis aux entreprises à la suite d'une entente entre les deux parties.
2. Le montant de la bourse peut varier selon la nature du projet.

À l'avant : Fernando Murillo, gagnant de la catégorie Vieux-Bourg; Murielle Drapeau, présidente du conseil d'administration; Julie Côté, gagnante du prix Coup de cœur; Patrick Aubert, gagnant de la catégorie Nouvelles économies et hautes technologies; David Laflamme, gagnant de la catégorie Commerces et services.

À l'arrière : Richard Ferland, vice-président Soutien au développement des affaires Région Québec-Est; Madeleine Arsenault, directrice générale de la Caisse Desjardins de Beauport; Réal Bédard, administrateur; Michel Bureau, directeur du Centre financier aux entreprises Desjardins Région Est de la Capitale.

**1 Nouvelles
économies
et hautes
technologies**
Patrick Aubert

Nom de l'entreprise
Binôme Technologie
Services de production et
d'enregistrement audio

**2 Commerces
et services**
David Laflamme

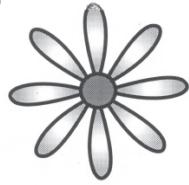
Nom de l'entreprise
Précicut
Compagnie d'affûtage
d'outils de coupe industriel

3 Vieux-Bourg
(Avenue Royale à Beauport
entre François-de-Laval
et des Cascades)

Nom de l'entreprise
Restaurant El Sombrero
Restaurant mexicain authentique

**4 Prix coup
de cœur**
Julie Côté

Nom de l'entreprise
Les ateliers Vianie
Services d'ateliers de créativité
pour les personnes aînées ou
souffrant de problèmes de santé



Vente de fleurs

Hé voilà! Nous voici encore au début de cette belle saison qu'on appelle l'été. Nous vous revenons cette année avec notre journée «*Vente de fleurs*» qui aura lieu samedi le 3 juin de 8 h 30 à 16 h sur le stationnement de la caisse Desjardins.

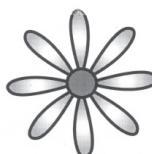
Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour enjoliver votre demeure et votre potager: fleurs annuelles et vivaces, fines herbes, légumes, graminés, arbustes et un beau choix de jardinières. Si vous avez des demandes, faites-le nous savoir et nous en tiendrons compte lors de nos achats avec le fournisseur. Nous invitons spécialement les commerçants à nous faire part de leur choix de fleurs le plus tôt possible. Dès maintenant, vous pouvez communiquer avec Rachel Kirouac au 825-3100 ou avec Jocelyne Verret au 825-2648, date limite: 26 mai.

Pour vous remercier de nous encourager, nous vous offrirons de participer à un tirage qui aura lieu à la fin de la journée. Nous publierons les noms des gagnants dans le Lavalois de juin. Nous vous attendons en grand nombre ce samedi 3 juin 2006 et comptons sur votre traditionnel appui. Beau temps, mauvais temps, nous serons au poste pour vous accueillir et vous conseiller. Si vous avez quelques heures à nous consacrer comme bénévoles (femmes, hommes) lors de cette journée, n'hésitez pas à nous contacter. Les profits de cette vente seront remis à des organismes de notre paroisse.

Au plaisir de vous rencontrer,

Le comité de la vente de fleurs

Jocelyne Verret	825-2648
Rachel Kirouac	825-3100
Pierrette Parent	825-2218
Sylvie Champagne	825-3125



Pour les jeunes et moins jeunes, pour toute la famille,
MAINTENANT UN TRIO pour mieux vous servir :
Joannie, Julie et Johanne
...et UN SEUL numéro de
825-3663

4, rue de la Fabrique, en plein centre

COIFFURE & BRONZAGE JOHANNE
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS !

Heures d'ouverture :	
Mardi :	13h-20h
Mercredi :	9h 30-20h
Jeudi :	9h 30-20h
Vendredi :	9h 30-20h
Samedi :	8h-13h

Vente et pose de RALLONGE faite de cheveux naturels

Vente des produits :
 QUANTUM
 RUSK
 WELLA



Certificats- cadeaux disponibles

du village de Ste-Brigitte-de-Laval

L'avenue Sainte-Brigitte me tient à cœur

• Note de la rédaction : compte tenu du manque d'espace, nous avons dû abréger cette lettre

... Je veux vous faire part de mon point de vue. L'augmentation des taxes, du prix de l'essence, du lait, du pain... moi aussi, j'en ai marre... Je demeure à Ste-Brigitte depuis 12 ans et on me disait à l'époque que très bientôt la route serait améliorée ! Et bien là, c'est devenu urgent...

Je vous demande de fermer les yeux deux minutes et de penser très fort à une personne qui vous est chère... ouvrez-les et.... un policier frappe à la porte et vous apprend que cette personne vient de perdre la vie dans une courbe... ce n'est pas un mauvais rêve... c'est la réalité...

Dites-moi maintenant, pour quelle raison, monétaire ou autre, vous ne voulez pas que l'avenue soit modifiée ! ... Expropriation ? Augmentation des taxes? Il y aurait des solutions en mettant des limites de vitesse pour les camions? Des voies de contournement pour les véhicules lourds? Une police en permanence?... Déménager? Ce n'est pas réaliste.... Bientôt, mes enfants seront en âge de conduire. Serai-je capable de dormir avant leur retour ?

Non vraiment c'est assez, il y a beaucoup trop de personnes qui meurent sur cette avenue. Je vous demande, surtout à vous les jeunes: ralentissez ! Je ne peux que m'interroger : et si la route avait été faite depuis le temps, combien de vies auraient pu être sauvées ? Si les travaux ne débutent pas avant longtemps... demandez-vous donc qui sera le prochain à rencontrer son destin dans le détour d'une courbe...

Johanne Desmeules



*Raymond Bernier
Député de Montmorency*



Hôtel du Parlement
Bureau 3.138
Québec (Québec)
G1A 1A4
Tél: (418) 644-9600

910, boul. Raymond
Bureau 180
Beauport, (Québec)
G1B 1J7
Tél: (418) 667-0172

Vous êtes cordialement invités

Souper-spaghetti de votre député

Monsieur Raymond Bernier

vendredi, le 19 mai 2006 à 18 h

au Centre Ulric-Turcotte
35, rue Vachon
Courville, Beauport

Une soirée dansante suivra

Animation avec magicien et musiciens

Coût : 10 \$ par personne

R.s.v.p. au 667-0172 avant le 16 mai

Déjeuner de votre député

Monsieur Raymond Bernier

jeudi, le 18 mai 2006 à 8 h

à la salle des Chevaliers de Colomb
de Montmorency,
4066 boul. Sainte-Anne

SUJET PRÉVU :

Bilan du député

DÉJEUNER : 6 \$ payable sur place

R.s.v.p. au 667-0172 avant le 16 mai

Au plaisir de vous y rencontrer

Espace payé

Sincères condoléances

Toute l'équipe du journal Le Lavalais s'unit pour offrir ses plus sincères condoléances à Lucille Thomassin et Richard Amyot à l'occasion du décès de M. Joseph-Arthur Thomas-sin, père et beau-père de ceux-ci. Toutes nos pensées sont tournées aussi vers Madeleine, son épouse, ainsi que toute sa famille.



*Il n'y a pas de mots pour exprimer
à quel point nous sommes affligés
par la dure perte que vous vivez.*

*Nous espérons simplement
que notre sympathie
vous apportera
un certain apaisement.*

La Maison des jeunes

Quand ? Samedi, le 3 juin 2006
Quoi ? Dessine-moi des jardins
Où ? À la Maison des jeunes



La Maison des jeunes vous invite tous à venir observer et même à participer à l'élaboration d'une fresque géante extérieure dans le cadre du projet « Dessine-moi des jardins », samedi le 3 juin dès 9 h le matin.

Venez nous rencontrer!
C'est avec grand plaisir que nous vous attendons.
Nous avons même pensé à vous! Des hot-dogs et des breuvages vous seront offerts à un coût minime...



Ce projet est généreusement financé par la Caisse Desjardins de Beauport et appuyé par la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.

UNE COMMOTION C'EST UNE DE TROP!

Certaines commotions se produisent sans même que la victime ne perde connaissance et ces lésions peuvent occasionner des déficiences cognitives et neurologiques. Donc, les différentes séquelles peuvent affecter négativement la santé et le niveau de performance de la personne.

Un protecteur buccal correctement ajusté réduit considérablement le risque d'impact, ainsi que le risque de subir une commotion cérébrale. Il constitue essentiellement l'équipement le plus précieux qu'un athlète puisse posséder. Si vous avez à choisir cette pièce d'équipement de protection essentielle, il n'y a pas de compromis à faire.

Votre professionnel dentaire possède maintenant la solution.

Clinique Dentaire
et d'implantologie
Dr André Gilbert & Ass.
DENTISTE GÉNÉRALISTE
661-4441
491, BOULEVARD RAYMOND
BEAUPORT, (QC) G1C 7T8
WWW.ANDREGILBERT.COM

Saviez-vous que durant une seule saison sportive, plusieurs athlètes souffrent de lésions cérébrales acquises en pratiquant leur activité préférée? La plupart de celles-ci s'avèrent être des commotions cérébrales.

Consultez-le pour en savoir plus.





Par Diane Roy

Une grande amie d'enfance se tenait fièrement près de la fenêtre et jouissait de la vie. Bien installée, elle accueillait tous ceux et celles qui voulaient profiter de ses deux bras, de son ventre creux, tous ceux qui voulaient se laisser aller par en arrière et par en avant.

Elle avait beaucoup d'expérience, elle avait vu des visages rayonnants, des ventres bedonnants, des cheveux blanchis par le temps, des yeux rougis. Elle avait aussi entendu des pleurs étouffés enfermés dans de beaux habits. Pour plusieurs, elle a été la fidèle confidente et, en sage femme, elle a mis au monde et nourri bien des talents.

Sentir la générosité de son cœur, c'est comme un grand verre de lait au chocolat avant d'aller au lit, c'est me rappeler le doux visage de maman, c'est prendre du temps pour moi, pour

bercer mes rêves et mes tourments en fouillant le ciel étoilé par les nuits de pleine lune.

C'est aussi me balancer dans des souvenirs lointains. C'est me rappeler que, toute petite, papa me prenait par la main et ensemble, tôt le matin, nous nous rendions traire les gardiennes des douceurs. Ce qui m'émerveillait le plus, c'était la centrifugeuse : voir le lait et la crème se séparer comme magiquement, les voir partir du même endroit et prendre par la suite un chemin si différent. Comme c'était merveilleux! Je frémissons de plaisir en goûtant la bonne tartine de sucre d'érable imbibée de crème.

Aujourd'hui plus qu'hier, je rêve de privilégier les pensées douces, crémeuses qui caressent ma vie. Avec ma grande amie, j'apprends à berger

mes peines et je les accroche aux oiseaux pour qu'elles deviennent plus légères et qu'elles disparaissent aux quatre vents.

Ma grande amie me dit aussi que bercer une douleur, c'est la masser gentiment. Bercer une joie, c'est lui permettre d'exploser par en dedans, c'est imaginer le monde autrement, comme je voudrais qu'il soit. Enfin, bercer un bébé, sentir son corps tout chaud contre moi, c'est apprendre l'abandon qu'il me souffle.

Et quand je vois toutes ces modes qui ont envahi nos maisons, je suis réconfortée à l'idée qu'encore aujourd'hui, des grand-mamans se bercent tout simplement en priant silencieusement, attendant le grand dénouement. Peut-être ont-elles compris comment garder leur cœur d'enfant ?

Et moi, j'ai le goût de m'aimer, de m'écouter, je me laisse aller par en arrière et par en avant dans ma chaise berceuse qui, toujours fidèle, m'attend près de la fenêtre. Elle me propose la guérison en me montrant le plaisir d'accueillir toutes mes pensées et de cultiver surtout celles qui me font du bien.

Bonne fête des pères !

<p>Déneigement Bryan Thomassin</p>  <p>Résidentiel & Commercial</p> <p>28, rue de la Fabrique Sainte-Brigitte-de-Laval</p> <p>825-2232</p>	<p>CARROSSIER C. CLAVET</p>  <p>Conrad Clavet propriétaire</p> <p>397, ave Ste-Brigitte Ste-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0</p> <p>Tél: (418) 825-1161 Fax: (418) 825-1594</p>	<p>EXCAVATION MARIO VALLÉE ENR.</p>  <p>Excavation • Nivelage • Essoufflage Fosse septique • Champ d'épuration Dénegement • Transport (gravier, sable, terre, remplissage)</p> <p>70, rue de la Promenade Ste-Brigitte-de-Laval G0A 3K0</p> <p>825-2011</p>
<p>MARLIN CHEVROLET INC.</p>  <p>Yves Thomassin Représentant</p> <p>688-1212 2145, rue Jean-Talon Sud Ste-Foy, Québec G1N 2G2 www.marlinchev.gmcana.com</p> <p>Ligne directe (418) 688-1242, poste 225 Fax: (418) 688-1281 Cell: (418) 932-9914 y.thomassin@marlinchev.com</p>	<p></p> <p>Me Chantale Bourget Notaire et Conseiller juridique</p> <p>415, avenue Ste-Brigitte Ste-Brigitte-de-Laval</p> <p>Tél: 825-2132</p>	<p></p> <p>Sablière M.J. Vallée enr</p> <p>Sable • Pierre • Gravier</p> <p>70, rue de la Promenade Ste-Brigitte-de-Laval G0A 3K0</p> <p>825-2011</p>

panache
préparé
par imprimeur



Notre vie paroissiale

Par Gisèle Girard

Mot du pasteur

Chers paroissiens et paroissiennes de Sainte-Brigitte,

Eau de Pâques

Cette année, nous avons eu près de 220 personnes qui sont allées puiser l'eau à la source. Au nom des membres du comité, nous tenons à remercier sincèrement l'Unité d'urgence de Sainte-Brigitte-de-Laval. Grâce à votre professionnalisme et votre efficacité aux petites heures du matin de Pâques, nous avons pu vivre l'évènement en toute sécurité et en paix. Merci de votre action bénévole.

Fête des bénévoles

Quelle belle soirée de reconnaissance ! Ambiance et enthousiasme étaient au rendez-vous.

Fête des mères

Au nom de l'équipe pastorale et des membres de l'assemblée de fabrique, nous souhaitons aux mères de vivre un instant de joie et de bonheur en cette journée du 14 mai. Merci de transmettre la vie, parfois avec des défis importants ou vivant des jours de souffrance. Qu'une personne proche de vous vous transmettre un sourire, une parole d'espérance.

Marche-o-thon

Dimanche le 4 juin 2006 de 9hres à 11hres, la fondation Sainte-Thérèse-de-Lisieux organise une activité populaire qui sera une marche de six kilomètres dans les rues de Sainte-Thérèse.

L'inscription est obligatoire avant le 1^{er} juin au secrétariat de Ste-Thérèse au 663-4011. À 11h30, il y aura une messe d'action de grâce puisque l'église est devenue sanctuaire diocésain. Cette célébration sera présidée par Mgr Maurice Couture, archevêque émérite du diocèse de Québec.

Pour cette occasion spéciale, l'équipe de pastorale a supprimé la messe de 9h30 à Sainte-Brigitte. Venez célébrer avec nous, que ce soit en marchant ou en amenant dans votre voiture, une personne qui n'a pas de moyen de transport afin qu'elle puisse, elle aussi, participer à cette messe spéciale à 11h30 à Sainte-Thérèse. Je serai de la marche avec le vicaire Roger. Soyez les bienvenus (es)!

P.S. Vous avez besoin de transport pour cet évènement ou vous pouvez amener quelqu'un ? Appelez maintenant au secrétariat de la paroisse au 825-2596. Merci !

Réjean Lessard, prêtre, curé

Horaire des messes

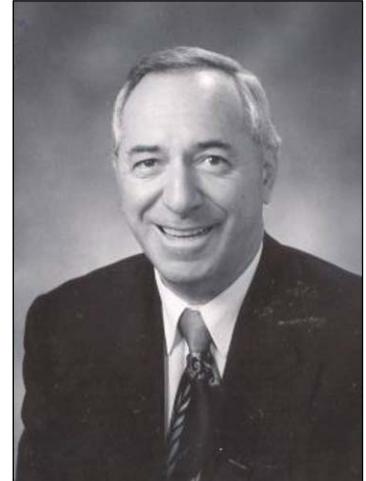
SAINTE-BRIGITTE

Le dimanche : 09h30

SAINTE-THÉRÈSE

Le samedi : 16h00

Le dimanche : 09h00
11h00



Réjean Lessard, prêtre, curé

Pèlerinage à Lisieux et visite sur la côte normande :



Du 10 au 26 août 2006, un bon groupe se prépare pour ce voyage :

- quelques jours à Paris ;
- une semaine dans la région de Lisieux où Sainte-Thérèse a vécu ; quelques jours sur la côte normande ;
- Visites culturelles et temps de ressourcement spirituel.

Toutes les soirées sont libres. Pour information : au secrétariat de Sainte-Brigitte : 825-2596.



La C.P.A. (contribution paroissiale annuelle)

Le coût est de 150 \$ pour une famille et 80 \$ pour une personne seule. Différentes formules de versement sont acceptées.

Voici une autre façon d'exprimer notre appartenance.

Ma paroisse, j'y tiens... Moi, je fais ma part!

Initiation à la vie chrétienne

Je tiens à féliciter et à remercier bien chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé auprès des jeunes et de leurs parents lors de la préparation au sacrement de la Confirmation. Samedi le 29 avril dernier, nous avons célébré tous ensemble ce moment tant attendu. Cette célébration venait couronner environ sept mois de cheminement, de route vers l'Esprit Saint.

Je dis BRAVO! Aux jeunes, parents, parrains ou marraines pour leur participation intéressée et active.

Gisèle Girard, intervenante en paroisse.



Club de l'Âge d'Or Pétanque au Parc Richelieu

Durant la période estivale, votre club de l'Âge d'Or organise des parties de pétanque en plein air. À compter du mercredi 31 mai, 18 h 45, venez nous retrouver au Parc Richelieu. Bienvenue à tous. Pour informations contactez Jean-Marc Jenning (825-1527).

Cependant, les équipes de pétanque régulières continueront à pratiquer leur sport le mercredi après-midi, au sous-sol de l'église pendant tout l'été. Le responsable est Jean-Marie Trudel (825-3401).

Élections et dîner du mois

Mardi le 30 mai 2006, nous tiendrons les élections annuelles après notre dîner du mois qui sera servi par le comité. C'est l'occasion pour vous de faire connaître votre opinion et d'élire de nouvelles personnes aux trois postes vacants. Si vous êtes intéressés à faire partie d'une équipe dynamique, posez votre candidature auprès des membres du présent comité. Après les élections, les activités régulières se poursuivront jusqu'à 16 h.

Gala de danse provincial

Comme vous avez pu le lire dans votre dernière revue Virage, la FADOQ organise un grand gala de danse au Patro de Charlesbourg, samedi le 3 juin 2006. Le prix d'entrée est de 15 \$ pour les

membres et 25 \$ pour les non-membres. Les personnes désireuses de participer à cette soirée peuvent contacter Lilianne Lacroix, 825-1527.

Fête champêtre

Cette année, la fête champêtre du secteur Orléans aura lieu vendredi le 9 juin 2006 à Courville. Pour plus d'informations, communiquez avec Jean-Marc Jennings au 825-2517

Bonne nouvelle

Depuis le 1^{er} mars 2006, vous pouvez devenir membre de notre club à date variable. Ainsi, si vous devenez membre le 25 mai 2006, votre carte sera renouvelable le 25 mai 2007. Ce changement a pour but de faciliter le recrutement. Bienvenue à tous les «50 ans» et plus. Carte de membre en vente 24 \$ par année.

À noter

Notre club sera fermé les mardis 16 et 23 mai. Nous tiendrons nos élections et notre repas du mois le 30 mai puis nous serons fermés pour tout l'été. Nous nous donnons rendez-vous le 29 août 2006 pour une épuchette de blé d'Inde et un party hot-dog.

Bien se nourrir



La laitue

par: Josée Marcoux

Il y a quatre grandes variétés de laitue: la pommée (connue sous le nom de Iceberg), la Butterhead (qui inclut la Boston et la Bibb), la romaine et la frisée (qui poussent en feuilles). La laitue Iceberg est très populaire, par contre les autres sont plus savoureuses et plus riches en éléments nutritifs.

Conservation:

Garder au réfrigérateur dans un sac ou dans une serviette mouillée. La laitue en feuilles se conserve moins longtemps, elle doit être employée dans les jours suivant l'achat.

Valeur nutritive:

Les laitues romaine et frisée contiennent plus de vitamine A et de calcium et la Butterhead, plus de fer que les laitues pommées. Toutes sont riches en fibres alors, n'hésitez pas à consommer les quatre variétés.

*Bonne fête des mères
à toutes les mamans*

*et bonne fête des pères
à tous les papas !*



825-2005
9, Beaulé, Ste-Brigitte-de-Laval
GOA 3K0

Réparateur de Roulettes Réjean

Technicien qualifié plus de 25 ans d'expérience

Rapide et efficace et surtout le moins cher
Entretien et réparation complète de votre véhicule récréatif
Appelez-moi pour obtenir un rendez-vous

Réjean Pleau

7 rue Verrette - Ste-Brigitte-de-Laval



Service d'urgence
1-418-825-1243



**LES JARDINS DE
VOS RÊVES**
Services d'aménagement paysager
Estimation gratuite

18, Trait-Carré, Ste-Brigitte-de-Laval
Tél: 418-825-1081

Dernière chance
pour le bottin

825-2648



Pierre Vallée, maire

Sommaire

- 3 Avenue Sainte-Brigitte sud
- 5 Conseil municipal
- 6 Loisirs : - Loisir-Été
 - Village champêtre
 - Fête de la pêche
 - Saint-Jean
 - Bibliothèque
- 8 Normes de construction
- 10 Permis
- 10 Mois de l'arbre
- 11 Travaux publics
- 12 Sécurité publique : permis de brûlage
- 13 À surveiller
- 14 2e versement de taxes
- 11 Calendrier du mois

Cueillette des ordures

Veuillez prendre note que la cueillette des ordures aura lieu comme d'habitude le lundi de la Fête des Patriotes soit le 22 mai



L'avenue Sainte-Brigitte : des bénéfices collectifs pour aujourd'hui et demain!

La réfection de l'avenue Sainte-Brigitte sud, un dossier qui suscite bien des réactions! Ce qui est motivant, c'est que le dossier suscite surtout des réactions positives. D'entrée de jeu, je trouve important de faire état, en mon nom et en celui de tous ceux travaillant sur ce projet, de l'appui massif que la population nous a démontré jusqu'ici. Nous avons, à tort, trop souvent tendance à ne retenir que les commentaires négatifs au détriment de ceux positifs. Je ne peux et ne veux donc pas passer sous silence les commentaires positifs des gens qui nous ont manifesté leur satisfaction à voir les élus et l'administration travailler aussi ardemment à mener à terme un projet si bénéfique pour notre collectivité.

Bien sûr, quelques citoyens nous ont exprimé leurs appréhensions face à ces travaux de réfection. Nous comprenons d'ailleurs leurs réactions. Ceux-ci, pour la plupart en bordure de l'avenue Sainte-Brigitte sud, craignent que les travaux aient certains effets sur leur propriété. Y aura-t-il des effets ? Quelle en sera l'ampleur ? Comment serons-nous compensés ? Voilà des exemples de questions des plus légitimes que ces citoyens se posent. Dans les communications et les rencontres publiques tenues jusqu'à maintenant, aucun cas particulier n'a été discuté. Il est toutefois prévu que, dans les semaines et les mois qui viennent, le ministère des Transports rencontre séparément tous les citoyens concernés afin de bien cerner chacune des situations et convenir, le cas échéant, d'un dédommagement juste et équitable. Une fois ces citoyens bien informés, nous sommes convaincus de les voir joindre les rangs du reste de la population qui appuie massivement le projet.

Nous sommes donc conscients qu'un projet de cette envergure puisse encore susciter quelques craintes ou interrogations. Nous poursuivons donc, auprès de la population, notre travail d'information sur le projet, étant convaincus que cela est essentiel à sa bonne compréhension. De cette façon, tous comprendront les apports positifs et rassembleront

des travaux pour la communauté et ce pour le court, moyen et long terme.

Un projet de cette envergure aura, certes, un impact dans la vie de tous les citoyens de la municipalité. Nous avons travaillé dans l'esprit du bien collectif et pour le développement actuel et futur de la qualité de vie de nos citoyens. Je souhaite qu'avec cet article, tous comprennent de la même façon la teneur du projet et que tous puissent se forger leur propre opinion en ayant le portrait juste de ce qui se fera, de ce qui ne se fera pas, de ses impacts et surtout de ce qu'il apportera à Sainte-Brigitte-de-Laval. Tout cela ne peut que confirmer davantage l'appui de la population au projet.

Quelques aspects chronologiques reliés à l'information transmise à la population

Le projet de réfection de l'avenue Sainte-Brigitte sud ne date pas d'hier. À plusieurs occasions, nous vous avons fourni de l'information sur ces travaux. Déjà, au mois de mars 2003, nous vous avions, par le biais de l'Info-Mémo, de la signature de l'entente avec le ministère des Transports pour la préparation des plans et devis. Puis en octobre 2003, de la même façon, nous vous avions que l'asphaltage réalisé sur l'avenue Sainte-Brigitte sud n'était qu'une mesure temporaire visant à améliorer les conditions de circulation d'ici la concrétisation des travaux de réfection. Nous vous donnions l'état d'avancement du dossier en mai 2004. Le 7 octobre 2005, une conférence de presse sur le projet a été réalisée conjointement par le ministère des Transports du Québec et la Municipalité. Les informations qui y ont été dévoilées vous ont été transmises par le biais d'un communiqué à toutes les résidences et par la publication d'un article de fond dans l'Info-Mémo d'octobre 2005. Le communiqué et l'article exposaient le projet dans son ensemble spécifiant les secteurs concernés, les améliorations et travaux qui seront effectués, la durée du projet et les investissements faits par le ministère des Trans-

IMPORTANT : 2e versement des taxes dû pour le 1er juin 2006

ports et par la Municipalité. Finalement, le 27 mars dernier, nous avons invité la population à s'informer davantage sur l'avancement du dossier. De plus, Vision Sainte-Brigitte a fait de cet ajout pour notre qualité de vie, un enjeu majeur de son programme électoral dans le cadre des dernières élections. Les citoyens ont eu maintes occasions de prendre connaissance du projet. Il est sur la table depuis de nombreuses années et est devenu une nécessité avec le temps. Il est plus que temps d'aller de l'avant et de l'amener à passer de l'état projet à l'état de réalisation.

Un projet du ministère des Transports avec une couleur locale

Depuis sa création, l'avenue Sainte-Brigitte est la voie principale permettant d'aller rejoindre l'ensemble des rues du territoire. Elle est aussi notre lien principal avec notre voisine du sud, la ville de Québec. Elle a évolué au rythme de notre municipalité qui connaît et continuera de connaître un essor constant. Si nous ne procéderons pas à des ajustements importants, cette infrastructure ne sera plus en mesure de répondre aux besoins toujours grandissants de circulation que commande le développement de la municipalité. Il est donc devenu primordial de repenser l'avenue Sainte-Brigitte sud.

Dans ce dossier, il faut retenir que celle-ci, artère principale de déplacement, appartient au ministère des Transports du Québec. Depuis sa création, les normes pour une route de cette catégorie ont évolué si bien que le fait d'effectuer des travaux n'est plus un choix mais une obligation pour le ministère. La Municipalité a choisi de collaborer avec le ministère des Transports afin d'élaborer le projet le plus bénéfique et durable possible. Avec des investissements de l'ordre de 10 millions, ces travaux sont appelés à transformer l'avenue Sainte-Brigitte sud pour les années à venir de façon durable, pour le bénéfice des citoyens actuels et futurs.

Objectifs des travaux de réfection de l'avenue Sainte-Brigitte sud actuelle

Deux grands objectifs sont poursuivis depuis le début par la Municipalité et le ministère des Transports :

- Solutionner les problèmes de contamination de puits privés d'alimentation en eau potable par le sel de déglaçage utilisé en période hivernale ;
- Rendre la route sécuritaire à la fois pour les utilisateurs et les résidants situés le long de son parcours.

La contamination par le sel de déglaçage

Des études, et particulièrement les constats terrains réalisés par le ministère des Transports, ont démontré que le sel de déglaçage utilisé lors des opérations d'hiver sur l'avenue Sainte-Brigitte sud était source de contamination de puits d'eau potable situés à proximité de la route. Face à cette problématique, le ministère en est venu à la conclusion que pour pouvoir protéger adéquatement tous les citoyens concernés, la mise en place d'un réseau d'aqueduc était la seule solution envisageable. Sa mise en place est donc vite devenue, pour le ministère, une condition incontournable à la réalisation du projet. Il faut donc pouvoir raccorder l'ex-

trément sud du village à notre réseau existant dans le secteur de la rue Tremblay et amener l'eau potable jusqu'aux limites de l'arrondissement Beauport de la ville de Québec.

Il est important de retenir que ce ne sont pas tous les puits à proximité de l'avenue Sainte-Brigitte sud qui sont actuellement contaminés. Toutefois, les puits d'eau potable situés dans cette zone présentent un haut risque de contamination. Par cette mesure, le ministère souhaite donc solutionner la problématique des puits faisant actuellement l'objet de contamination et s'assurer que de nouvelles problématiques occasionnées par la contamination d'autres puits au cours des prochaines années ne puissent survenir. Ainsi, l'ajout de l'aqueduc viendra donc définitivement solutionner le problème.

La sécurité des utilisateurs de la route

Le but premier est d'améliorer la sécurité de tous les utilisateurs soit les automobilistes, les cyclistes et les piétons. Pour la Municipalité comme pour le ministère, il est primordial de travailler à assurer leur sécurité et leur confort.

Avec les années, l'achalandage de véhicules s'est considérablement accru sur l'avenue Sainte-Brigitte sud. Les compilations du ministère des Transports, datant de l'an 2000, indiquent que plus de 4 500 véhicules utilisent quotidiennement dans un sens ou dans l'autre l'avenue Sainte-Brigitte sud. Ce niveau d'achalandage, couplé au fait que la route en elle-même ne respecte plus plusieurs points des standards de construction reconnus sur le plan de la sécurité routière, fait en sorte que les risques d'accidents augmentent d'années en années. Sur cet aspect, pensons plus spécialement :

- Aux courbes trop prononcées ou aux abords mal dégagés qui font en sorte de ne pas voir assez à l'avance la circulation en sens inverse;
- La géométrie des jonctions des rues adjacentes ainsi que le grand nombre d'entrées privées font, qu'à ces endroits, la visibilité pour accéder ou sortir de l'avenue Sainte-Brigitte est là aussi fort déficiente. Dans plusieurs situations, ces manœuvres constituent en elles-mêmes un danger important. Sur ce point, bon nombre de résidants ne pourront contredire qu'il est difficile de sortir de l'accès à leur résidence dû aux courbes, à la visibilité restreinte et à la vitesse des automobilistes. Rappelons-nous qu'environ 100 résidences sont présentes en bordure de l'avenue et subissent ces problématiques de façon quotidienne;
- Au danger de circuler à pied sur la majeure partie de ce tronçon routier dû à l'absence de trottoirs et voir même l'absence quasi complète d'accotements. Des téméraires le font mais en marchant directement à l'intérieur des voies normalement réservées aux automobiles;
- Au danger de circuler à vélo pour les mêmes raisons que l'on vient d'expliquer pour les piétons. Plusieurs cyclistes circulent actuellement directement dans les voies de circulation. Leur nombre s'accroît d'année en année ;
- À l'état très dégradé de la chaussée : fissures, nids de poules, dépressions et/ou bosses de diverses importances créées avec les années et devenues permanentes en raison des cycles répétés de gel et dégel;



- Au mauvais égouttement de la chaussée pour certains secteurs risquant ainsi de la rendre souvent glissante après de fortes pluies ou lors des dégels en périodes hivernales.
- La sécurité de l'avenue Sainte-Brigitte sud passe par une réfection complète de celle-ci. Son tracé, sa conception, sa largeur, ses voies d'accotement, son éclairage, doivent être revus afin d'assurer aux usagers un accès à leur municipalité le plus sécuritaire possible. Un réseau de drainage pluvial est de plus prévu par le ministère, assurant un assèchement plus rapide de la chaussée pour qu'elle soit moins glissante. Pour les piétons et les cyclistes, une piste multifonctionnelle à l'extérieur des voies de circulation automobile est prévue pour améliorer la sécurité à ce niveau. L'avenue Sainte-Brigitte sud est une route collectrice, et nous nous devons de voir à ce qu'elle réponde aux normes de conception d'un tel accès.

La sécurité incendie

En matière de sécurité incendie, plus l'approvisionnement en eau est à proximité d'un sinistre, plus l'intervention est efficace et plus les risques de pertes matérielles voire même humaines sont minimisés. En ce sens, le projet prévoit qu'avec la ligne d'aqueduc des bornes-fontaines seront installées. Non seulement les résidants le long de l'avenue Sainte-Brigitte sud bénéficieront de ce nouvel avantage mais aussi tous les autres résidants du secteur sud dont les distances pour l'approvisionnement en eau, en cas d'incendie, seront considérablement réduites par rapport à la situation actuelle. En plus des avantages évidents lors des opérations de notre Service de sécurité publique, il peut y avoir aussi des impacts évidents en termes de réduction des primes d'assurance incendie.

La sécurité publique

L'avenue Sainte-Brigitte constitue notre seule route d'accès à la municipalité. Sa configuration actuelle fait en sorte que lors de certaines situations (inondation à l'Île Enchanteresse, accident grave de circulation, etc.) la circulation doit être complètement bloquée. Si un tel blocage survient au nord de la traverse du Lac Beauport, le secteur du village et le secteur nord sont alors inaccessibles. Personne ne peut y entrer ni en sortir autant les citoyens que les véhicules d'urgence. Pour pallier cette situation, la voie de contournement nécessaire pour dévier la circulation pour cette portion des travaux sera aménagée, grâce entre autres à la reconstruction du pont de la rivière aux Pins, dans l'optique de demeurer permanente éliminant ainsi la problématique dans le futur.

Si le même problème survient au sud de la traverse du lac Beauport, l'événement fait en sorte que l'avenue Sainte-Brigitte est complètement bloquée. Là aussi nous envisageons, en fonction des coûts, que les voies de contournement qui seront utilisées lors des travaux puissent devenir des alternatives permanentes. Comme exemple de problèmes vécus au cours de l'hiver 2006, lors d'un accident routier survenu dans ce secteur, la route a été complètement bloquée. Il neigeait de façon abondante. Nos équipements de voirie se sont retrouvés dans l'impossibilité d'aller déneiger les secteurs incluant l'Île Enchanteresse, le secteur Chantaube, les rues des Trilles, Biron, du Calvaire, des Deux-Rapides et autres. Il a fallu mandater des entrepreneurs de

l'arrondissement Beauport pour venir les déneiger. Bien entendu, nos véhicules d'urgence ne pouvaient pas accéder à ces secteurs autrement qu'en faisant un détour par le lac Beauport, l'arrondissement Charlesbourg et une remontée vers Sainte-Brigitte sud via l'arrondissement Beauport.

La vitesse des automobilistes

Des 4 500 véhicules qui circulent quotidiennement, l'immense majorité sont conduits de façon sécuritaire et à l'intérieur de limites raisonnables au point de vue de la vitesse. Cela n'exclut toutefois pas que, pour une minorité, le comportement est tout à fait à l'inverse. Pour ceux-ci, quelle que soit la nature des travaux à être réalisés sur l'infrastructure routière, ce comportement risque peu d'être modifié. Des efforts de sensibilisation et/ou dans certains cas des mesures plus coercitives se devront d'être accentués au niveau, notamment, des services policiers pour corriger ces situations plus critiques.

Pour ce qui est du projet portant sur les limites de vitesse, la conception de la nouvelle route est réalisée en fonction d'une limite de vitesse affichée de 50 km/heure entre le village et jusqu'à la hauteur de l'Île Enchanteresse. De là, jusqu'à la ville de Québec, cette limite affichée passerait à 70 km/heure. Il y a deux raisons majeures à ce choix. Premièrement, la proximité de plusieurs propriétés le long de la route commande cette prudence pour assurer la meilleure sécurité possible des citoyens de ce secteur. Deuxièmement, une conception en prévision de limites supérieures de vitesse aurait nécessairement impliqué un tracé différent qui aurait, lui, eu des impacts importants sur les bandes de terrains à amputer des propriétés privées et voire même un nombre beaucoup plus important de résidences à déplacer.

Certains concluront en disant qu'il y a un non-sens dans le fait de rendre une route plus sécuritaire et d'abaisser la vitesse de conduite. Tout d'abord, l'avenue Sainte-Brigitte sud est et restera par ces travaux une avenue. Elle ne sera pas transformée en voie d'accès rapide rappelant les autoroutes. Elle restera une avenue bordée de nature, longeant la rivière Montmorency et une centaine de résidences. Elle continuera à donner accès à une municipalité où la qualité de vie va de pair avec la nature. Nous ne rendons pas l'avenue Sainte-Brigitte sud plus sécuritaire afin d'en accélérer l'accès mais afin de le faciliter.

Résumé des travaux projetés

Il s'agira d'une réfection complète de la voirie incluant l'ajout d'une bordure sur la longueur des 3,5 km entre la rue de la Mare et les limites de Québec. La largeur totale de la chaussée sera d'au moins 10 m pour permettre de recevoir de façon sécuritaire les voies de circulation et les espaces réservés aux cyclistes et piétons. Comme on le disait plus haut, il y aura mise en place d'un réseau de drainage pluvial sur toute la longueur de ces travaux. De plus, une conduite de distribution d'eau prendra son origine sur notre réseau actuel à la hauteur de la rue Tremblay et acheminera l'eau potable vers le sud et ce, jusqu'aux limites de l'arrondissement Beauport pour s'assurer que les problèmes de contamination de puits privés par le sel de déglaçage soient définitivement résolus. Des bornes incendies seront intégrées à ce réseau. Pour la portion des travaux de la rue de la Mare à la rue Tremblay



(uniquement pour amener l'aqueduc vers le sud), l'espace réservé pour les cyclistes et piétons sera complètement hors route. L'avenue gagnera aussi en sécurité par l'ajout d'un système d'éclairage adapté aux nouveaux besoins et aux nouvelles normes de sécurité.

Afin de voir à ce que l'exécution des travaux n'entrave le moins possible la circulation automobile, trois chemins de contournement ont été planifiés. Le premier, pour la phase 1 des travaux, donnera accès au village par la rue de la Promenade et la rue Tremblay. Le second, pour la phase 2 des travaux, permettra aux véhicules de circuler de la rue de l'Escalade au boulevard du Lac. Puis, le troisième pour la phase 3 des travaux, passera par le secteur de la rue Valmont pour déboucher sur la rue de l'Escalade.

Aussi, tel que mentionné lors de la rencontre d'information publique du 27 mars dernier, d'autres détails relatifs aux branchements de l'aqueduc aux résidences privées seront communiqués aux citoyens concernés au cours de l'automne 2006 ou au plus tard à l'hiver 2007.

Investissements : ampleur et partage

Une fois les travaux complétés, c'est plus de 10 millions de dollars qui auront été investis, dans des proportions de l'ordre de 90 % par le ministère des Transports et de 10 % pour la municipalité. La part d'investissement de la municipalité porte majoritairement sur le paiement d'une partie de l'implantation de la conduite d'aqueduc nécessaire due à la présence de puits contaminés et de la piste cyclable. Une partie de ces travaux est aussi susceptible d'être subventionnée par d'autres programmes gouvernementaux. Il est certain que nous chercherons toutes les sources de financement possibles au projet afin de diminuer l'impact de celui-ci sur les finances municipales et que nous avons entrepris des démarches afin de demander des subventions additionnelles auprès des gouvernements provincial et fédéral. Sur ces aspects, soyez assurés que nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Échéancier des travaux

2006 : Finalisation des plans et devis, rencontre par le ministère des Transports des propriétaires riverains de l'avenue Sainte-Brigitte sud touchés par le changement de tracé et construction du pont de la rivière aux Pins (automne 2006 ou printemps 2007). La construction du pont de la rivière aux Pins sonnera le début des travaux car sa construction est préalable à toute réfection étant le premier chemin de contournement utilisé.

2007 : Phase 1 de la réfection, soit les travaux sur la chaussée de la rue de la Mare au boulevard du Lac et la pose d'une conduite d'aqueduc de la rue Tremblay au boulevard du Lac. Les usagers devront circuler par le chemin de contournement passant sur le nouveau pont de la rivière aux Pins.

2008 : Phase 2 de la réfection, soit les travaux sur la chaussée et la pose d'une conduite d'aqueduc du boulevard du Lac à la rue de l'Escalade. Les usagers devront circuler par le chemin de contournement de la rue de l'Escalade et donnant sur le boulevard du Lac.

Au plus tard pour 2009 : Phase 3 de la réfection soit les travaux sur la chaussée et la pose d'une conduite d'aqueduc de la rue de l'Escalade aux limites de l'arrondissement Beauport. Les usagers devront circuler par le chemin de contournement passant dans le secteur Valmont et débouchant sur la rue de l'Escalade.

Il est à noter qu'il est possible que certains travaux soient devancés par rapport à d'autres selon l'évolution des plans et devis et des travaux. Nous vous tiendrons au courant des impacts sur le transport quotidien que ces travaux occasionneront.

La construction d'une nouvelle route ailleurs au lieu de faire la réfection de la route actuelle

Quelques citoyens ont émis l'idée qu'au lieu de réaliser le projet que l'on a décrit dans le présent article, il y aurait peut-être lieu de faire une nouvelle route sur un parcours totalement différent. Nous croyons important de souligner à l'ensemble de la population que le seul projet que le gouvernement du Québec est prêt à réaliser, est bel et bien celui que l'on vient de présenter, soit un projet de l'ordre de 10 millions financé à 90 % par le ministère des transports et 10 % par la municipalité. Une nouvelle route sur un autre tracé représente plusieurs dizaines de millions à défrayer à 100 % par la municipalité. Le choix est donc facile à faire.

En conclusion

L'accès à la municipalité facilitera son développement domiciliaire, économique et récrétouristique. Nous pouvons donc nous attendre à des retombées économiques profitables pour l'ensemble de la municipalité.

Bien entendu, les informations contenues dans cet article sauront évoluer au fil des ententes négociées et des travaux. Donc, par souci de transparence, nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux par le biais de l'Info-Mémo.

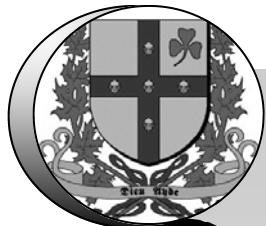
Comme vous pouvez le constater, les décisions prises sont orientées vers l'amélioration de la qualité de vie collective des citoyens. La municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval continue dans la voie qu'elle s'est tracée depuis les dernières années, elle progresse et travaille tournée vers un avenir collectif meilleur et ce, en respectant le cadre naturel unique dans lequel nous vivons.

Mais le plus important, c'est que ceux et celles d'entre nous qui empruntent chaque jour l'avenue Sainte-Brigitte pourront le faire de façon plus sécuritaire.

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier tous les élus, notamment monsieur Antonio Fortier, conseiller responsable du dossier au sein du conseil municipal, les membres du personnel et les professionnels engagés pour leur collaboration et le professionnalisme de leur travail. Je tiens aussi à souligner la collaboration exemplaire, l'efficacité et surtout le support de monsieur Raymond Bernier, député provincial de Montmorency.

Pierre Vallée, maire





Sessions du conseil municipal

Les prochaines sessions ordinaires du conseil auront lieu à 20 h, au Centre communautaire du Trivent les lundis 12 juin, 10 juillet et 14 août 2006

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal lors de la dernière session ordinaire et des dernières séances spéciales. Le livre des procès-verbaux des sessions du conseil peut être consulté à la mairie, 414, avenue Sainte-Brigitte, durant les heures normales de bureau.

Séance spéciale du 30 mars 2006

- Demande de révision du jugement de la Commission des relations du travail dans le dossier de l'ex-directeur général.

Séance spéciale du 3 avril 2006

- Mise en œuvre d'une politique culturelle municipale, incluant un inventaire de notre patrimoine bâti;

Dans le cadre de la politique culturelle régionale, il est proposé de déposer à la MRC un projet de création d'une politique culturelle municipale à Sainte-Brigitte-de-Laval, incluant un inventaire exhaustif et révisé de notre patrimoine bâti.

- Avis de motion - règlement d'emprunt pour des travaux de réfection et pose d'une conduite d'aqueduc sur l'avenue Sainte-Brigitte sud;
- Avis de motion – règlement d'emprunt pour les frais relatifs au jugement de la Commission des relations du travail – dossier de l'ex-directeur général et secrétaire-trésorier;
- Financement des règlements d'emprunts n°s 487-05 et 488-05 – Modalités;
- Financement des règlements d'emprunts n°s 487-05 et 488-05 – Acceptation de l'offre;
- Financement des règlements d'emprunts n°s 487-05 et 488-05 – Courte échéance.

Session ordinaire du 10 avril 2006

- Dépôt de l'ouverture des soumissions pour la démolition de l'ancien garage municipal (5, rue Auclair) et octroi du contrat au plus bas soumissionnaire : l'entreprise Bouchard Démolition;
- Affectation de la réserve financière pour la disposition des boues et octroi de mandat à la firme d'ingénieurs BPR – Station de traitement des eaux usées / gestion des boues;
- Octroi de mandat à la firme d'ingénieurs TECSULT – Réalisation du plan d'intervention niveau I et représentation graphique des réseaux;
- Avis de motion – règlement modifiant le règlement d'emprunt n° 496-06 « Règlement décrétant la construction d'une caserne incendie par un emprunt et une dépense n'excédant pas 1 425 000 \$;
- Adoption de la politique en matière de loisirs – orientations à prioriser;
- Adoption du règlement n° 502-06 – « Règlement imposant un tarif relativement à l'opération d'un centre de traitement des appels d'urgence 9-1-1 »;
- Demande de subvention au député provincial – travaux de voirie d'urgence;
- Nomination sur le Comité loisirs été;

Madame Sabrina Thomassin agira à titre de représentante de la municipalité et monsieur Harmel L'Écuyer, conseiller à titre de représentant du conseil municipal.

- Signature de l'entente inter municipale avec la Municipalité de Boischatet pour le baseball mineur.

Séance spéciale du 13 avril 2006

- Adoption du règlement modifiant le règlement d'emprunt n° 496-06 « Règlement décrétant la construction d'une caserne incendie par un emprunt et une dépense n'excédant pas 1 425 000 \$ » en augmentant la dépense et l'emprunt à 1 860 000 \$.

Séance spéciale du 20 avril 2006

- Dépôt de l'ouverture des soumissions pour la construction de la caserne incendie et octroi du contrat au plus bas soumissionnaire : l'entreprise Géni-Tech.

Conseil municipal





L'anim

Loisirs- été 2006

Vous avez reçu la programmation pour le camp loisirs été ! Il vous est donc possible d'inscrire vos enfants en faisant parvenir les documents nécessaires aux bureaux de la Municipalité.

Il est à noter qu'une journée spéciale d'inscriptions aura lieu le samedi 20 mai de 10 h à 12 h, dans la cuisine du Centre communautaire du Trivent. Il sera toutefois possible d'inscrire les enfants au camp jusqu'au 16 juin 2006. Pour un été ensoleillé, viens faire un tour au camp d'été!!!

Pour information :

Francine B. Hudon 948-8900

948-3427

Marie Thomassin 825-3495

Sabrina Thomassin 825-1378 poste 226



Fête de la pêche 2006 Le samedi 10 juin

Cette année, la fête de la pêche se tiendra le samedi 10 juin prochain. Une foule d'activités vous attendent. Pour cette édition, nous invitons les jeunes à se joindre à nous en matinée afin qu'ils puissent profiter des plaisirs de la pêche. Un espace leur sera tout spécialement réservé sur le lac Goudreault. De plus, un instructeur du Casting Club de Québec sera des nôtres afin de donner des cours de lancer, mais aussi pour nous montrer les rudiments du montage de mouches. Une programmation plus détaillée sera disponible sous peu. Pour de plus amples informations, communiquez avec la coordonnatrice des loisirs, du patrimoine, des arts et de la culture au 825-1378, poste 226.

Concours Sainte-Brigitte Village champêtre

Le concours Sainte-Brigitte – Village champêtre est sur le point d'être lancé! En effet, encore une fois cette année, les membres du comité seront appelés à faire l'évaluation de terrains sur le territoire de la municipalité. Nous vous encourageons donc à embellir votre parterre et à participer à ce concours qui contribue à faire de notre municipalité un endroit exceptionnel!



Pour la 5^e édition, les catégories vont comme suit :

	CATÉGORIES	CRITIÈRES DE SÉLECTION
1)	Maison fleurie (visible de la rue)	<ul style="list-style-type: none"> Choix des végétaux Entretien et santé des végétaux
2)	Cour latérale ou arrière	<ul style="list-style-type: none"> Esthétique générale et effet visuel d'ensemble Matériaux inertes et autres Souci environnemental Effet et beauté de l'ensemble
3)	Potager	

Pour participer au concours, vous devez obligatoirement vous inscrire. Vous avez jusqu'au mardi 27 juin 2006 pour le faire. Ainsi, communiquez avec l'un des membres du comité pour officialiser votre inscription:

Lucette Brière : 825-1700

Luc Charbonneau : 825-2729

Sabrina Thomassin : 825-1378, poste 226

Trois gagnants seront élus par catégorie et plusieurs prix de participation seront remis. Les visites d'évaluation officielles auront lieu au mois de juillet. Les dates exactes vous seront communiquées sous peu. Il est à noter que les grands gagnants des deux dernières années ne pourront se présenter de nouveau pour l'édition 2006 du concours, afin de donner la chance à d'autres «horticulteurs» lavallois de faire valoir leurs talents !

*** Si vous désirez joindre le comité Laval Fleuri, communiquez avec la coordonnatrice des loisirs, du patrimoine, des arts et de la culture au numéro 825-1378 poste 226.



Horaire du chalet des sports

Lundi au jeudi : 18 h à 21 h

Vendredi : 18 h à 22 h

Samedi et dimanche : 16 h à 22 h

Concours Quartiers fleuris

Pour ce qui est du concours *Quartiers Fleuris*, en continuité du projet lancé l'an dernier, les districts 2 et 5 seront évalués au cours de la saison estivale. Ce concours collectif a pour objectif de susciter l'intérêt auprès des habitants de la municipalité pour l'horticulture et ainsi leur permettre de contribuer, à leur façon, à l'embellissement du territoire. La grande finale de ce concours collectif aura lieu en 2008... Tous à vos fleurs!

RAPPEL : Talents recherchés pour la Fête Nationale des Québécois!



Cette année, les festivités de la Fête Nationale des Québécois auront lieu les 23 et 24 juin dans notre municipalité. « À notre image» est le thème retenu pour l'édition 2006. Voilà pourquoi nous sollicitons vivement la participation de musiciens et de chanteurs de la municipalité et des alentours. Nous invitons donc la population à nous fournir des noms afin que nous puissions contacter les artistes du coin, amateurs ou professionnels, pour qu'ils viennent nous chanter une ou plusieurs «*p'tites tounes*» à l'occasion de la Saint-Jean. Nous pourrons ainsi découvrir de nouveaux talents, mais surtout en sortir quelques-uns des boules à mites! Que ce soit pour vous inscrire vous-même ou référer un artiste, n'hésitez pas à communiquer avec Sabrina Thomassin au 825-1378, poste 226.

Afin de participer, il est essentiel de vous inscrire!

Loisirs du printemps

Pour les loisirs du printemps, 160 inscriptions ! Il s'agit presque d'un record ! Parmi les nouvelles activités proposées, notons la popularité du conditionnement physique avec bébé, de la danse enfantine pour les 2 à 5 ans et de la formation carte, boussole & GPS. Les fameux cours de tae boxe, de tonus d'acier et de karaté ont aussi été bien populaires! En fait, que de plaisirs en cette nouvelle saison printanière !!!

Prenez note qu'à l'occasion de la fête des Patriotes, le lundi 22 mai, la bibliothèque sera fermée.



Petites bibliothèques de l'animatrice

Les Petites Bibliothèques de l'animatrice sont utiles aux personnes qui réalisent des activités d'animation auprès des jeunes de 3 à 12 ans. Chacune des petites bibliothèques comprend une sélection d'environ dix ouvrages de référence : bricolage, rythmique, motricité, habileté langagière, différenciation sensorielle, jeux. Prêtés pour une période de huit semaines, par la Bibliothèque centrale, ces livres sont réservés à la consultation et sont disponibles jusqu'à la fin de juin.

Consignation des demandes spéciales

Cette consigne vise particulièrement ceux qui font la demande de best-sellers, ce genre de volumes demandés par plusieurs de nos abonnés suivant leur parution. Lorsque la bibliothèque reçoit ces volumes, aussitôt les premiers demandeurs en sont avisés par téléphone.

Les documents qui ont une liste d'attente sont consignés une semaine. Si le demandeur néglige de venir le chercher, le volume passe au suivant de la liste et son nom est envoyé en fin de queue des réservations. Cette règle concerne uniquement les demandes spéciales réservées par plus d'un abonné. Elle vise à éviter qu'un livre dorme trop longtemps en consignation au détriment de tous ceux qui attendent pour le lire. Lorsqu'un même volume est demandé par plus de sept abonnés, la bibliothèque en achète un deuxième exemplaire.

Chute à livres

Nous avons fait l'acquisition d'une boîte en métal semblable à une grosse boîte aux lettres pour répondre à la demande de ceux qui veulent retourner leurs volumes en dehors de nos heures d'ouverture. Cette boîte est de couleur verte et sera installée à l'extérieur du Centre communautaire ,près des portes.

Horaire de la bibliothèque

Lundi et mercredi: 19 h à 21 h

Vendredi : 13 h à 15 h

Samedi : 10 h à 12 h

L'heure du conte : mercredi le 24 mai à 18 h 30





Normes applicables aux constructions

Et usages autorisés dans les cours d'une résidence

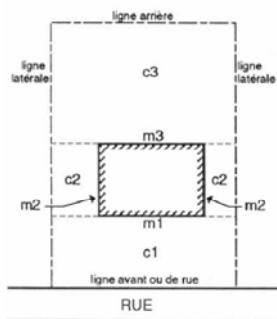
Normes de construction

La réglementation d'urbanisme prévoit des normes d'implantation, d'installation et de construction pour les différentes constructions autorisées dans les cours. Un permis est obligatoire avant l'exécution de certains de ces travaux. Les informations qui suivent vous donnent les principales normes applicables pour chaque type de construction.

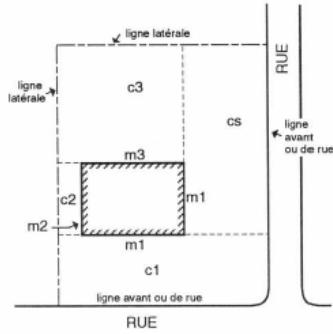
Préalablement, les cours d'une résidence se définissent, règle générale, comme suit :

Cour avant, latérale et arrière

Terrain intérieur



Terrain d'angle



Cour avant	c1
Cour latérale	c2
Cour arrière	c3
Cour avant secondaire	cs
Mur avant	m1
Mur latéral	m2
Mur arrière	m3

1- Cour avant : Portion de votre terrain comprise entre la ligne d'emprise et une ligne formée par le mur avant de la résidence et ses prolongements jusqu'aux lignes latérales du terrain.

2- Cour arrière : Portion de votre terrain qui s'étend sur toute la largeur du terrain compris entre la ligne arrière du terrain et une ligne formée par le mur arrière du bâtiment principal et ses prolongements jusqu'aux lignes latérales du terrain.

3- Cour latérale : Espace résiduel compris entre la cour avant et la cour arrière et situé entre la ligne formée par le mur latéral de votre résidence et la ligne latérale.

La réalisation des travaux implique le respect de certaines normes. Dépendamment du projet envisagé, les normes minimales suivantes s'appliquent.

Cabanon

BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Localisation autorisée : cours arrière ou latérales.

Distance de dégagement : 1 mètre minimum (3 pi. 4 po.) des limites de votre terrain (le mur doit être sans fenêtre) et aussi 1 mètre minimum de la résidence.

Nombre autorisé : 2 cabanons par propriété.

Superficie maximale : (superficie du cabanon 1 + superficie cabanon 2) : 25 mètres carrés (269 pi. carrés) lorsque votre terrain possède une superficie inférieure à 3000 mètres carrés (32280 pi. carrés) **ou** 35 mètres carrés (376 pi. carrés) lorsque votre terrain possède une superficie égale ou supérieure à 3000 mètres carrés (32280 pi. carrés).

Hauteur maximale : La hauteur du cabanon ne doit pas excéder 5 mètres (16 pi. 4 pouces) ou celle du bâtiment principal (la plus sévère s'applique).

Garage privé détaché de la maison

BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Localisation autorisée : cours arrière ou latérales.

Distance de dégagement : 1 mètre minimum (3 pi. 4 po.) des limites de votre terrain (le mur doit être sans fenêtre) et aussi 1 mètre minimum de la résidence.

Nombre autorisé : 1 garage détaché par propriété.

Superficie maximale : 65 mètres carrés (699 pi. carrés) pour un terrain ayant une superficie de 1000 mètres carrés (10760 pi. carrés) ou plus. Pour les terrains ayant une superficie inférieure à 1000 mètres carrés, la superficie au sol maximale autorisée du garage détaché est fixée à 60% de la superficie au sol du bâtiment principal.

Hauteur maximale : 7 mètres (23 pieds) ou celle de la résidence (la plus sévère s'applique).

Piscine hors terre ou creusée

BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Notez bien : c'est au citoyen que revient la responsabilité d'informer l'installateur des normes en vigueur.

Les normes relatives à la sécurité doivent être respectées.

Localisation autorisée : cours arrière ou latérales.

Distance de dégagement : 1,5 mètre minimum



(4 pi. 10 po.) des lignes arrières ou latérales de votre terrain.

Clôture : obligatoire (hauteur minimale 1,20 mètres (4 pi.)), sauf :

- une piscine hors terre dont la paroi est d'une hauteur minimale de 1,20 mètre (4 pi.);
- une piscine présentant un niveau d'eau inférieur à 0,60 mètre.

Autres : trottoir antidérapant requis pour les piscines creusées.

Plate-forme (deck) : 1,5 mètre (4 pi. 10 po.) des lignes du terrain.

Hauteur maximale :

- **Cour avant** : 1,20 mètre (4 pi.)
- **Cour arrière** : 2 mètres (6 pi. 8 po.)
- **Cours latérales** : 2 mètres (6 pi. 8 po.)

Particularités : pour les terrains de coin de rues, on doit respecter un triangle de visibilité dont les côtés ont 6 mètres (19 pi. 8 po.) minimum.

Une clôture de 2 mètres est autorisée dans la cour avant secondaire (voir les croquis en page 8).

Haines BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Localisation autorisée : en cour avant, latérale ou arrière, jusqu'aux lignes de terrain, sous réserve du respect du triangle de visibilité et d'une distance minimale de un mètre (1 m) d'une borne-fontaine.

La hauteur maximale d'une haie est fixée de la façon suivante :

- a) Dans la partie d'une cour avant jusqu'à deux mètres (2 m) de la ligne de rue et en cours latérales ou arrière : aucune hauteur maximale.
- b) Dans l'espace compris entre la ligne de rue et la limite de deux mètres (2 m), la hauteur maximale à respecter est fixée à un mètre vingt (1,20 m).

Thermopompe

BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Localisation autorisée : cours arrière ou latérales à 3 mètres (10 pi.) des lignes du terrain.

Mur de soutènement

BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Localisation autorisée : dans toutes les cours de la résidence.

Distance de dégagement : 1 mètre (3 pi. 4 po.) d'une borne fontaine.

Hauteur maximale :

- **Cour avant** : 1,5 mètre (4 pi. 10 po.)
- **Cour arrière** : 2 mètres (6 pi. 8 po.)
- **Cours latérales** : 2 mètres (6 pi. 8 po.)

Pour des hauteurs supérieures, on doit assurer un espace de dégagement de 1 mètre (3 pi. 4 po.) entre les deux murs.

Matériaux interdits : L'emploi de pneus, de poteaux de téléphone, de pièces de chemin de fer (dormants ou rails), de blocs de béton non architecturaux, de matériaux de rebut, de barils et de pièces de bois huilées ou non équarries et autres matériaux similaires est prohibé pour la construction d'un mur de soutènement.

Réservoir de combustible/gaz pour chauffage

BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Localisation autorisée : uniquement en cour arrière, à trois mètres (3 m) minimum des lignes de terrain. Un seul réservoir par terrain est autorisé.

Clôtures et murets

BESOIN D'UN PERMIS? OUI NON

Localisation autorisée : dans toutes les cours de la résidence.

Distance de dégagement : 1 mètre minimum (3 pi. 4 po.) d'une emprise de rue et 1 mètre (3 pi. 4 po.) d'une borne fontaine.

LE TEXTE DU RÈGLEMENT D'URBANISME PRÉVAUT SUR LE CONTENU DE CET ARTICLE. LES RÉSIDENTS DÉSIREUX DE VENIR CONSULTER ET S'ENTREtenir DE LEURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT OU DE MODIFICATIONS AVEC LE PERSONNEL PEUVENT PRENDRE RENDEZ-VOUS EN TÉLÉPHONANT AU 825-1378 POSTE 244. LES BUREAUX SONT SITUÉS À LA MAIRIE AU 414, AVENUE SAINTE-BRIGITTE.



Pour obtenir un permis

Tous les résidants entreprenant des travaux nécessitant un permis de construction doivent prendre rendez-vous au **825-1378, poste 244** afin d'obtenir celui-ci.

Veuillez faire votre demande de permis quelque temps avant d'entreprendre vos constructions afin de vous assurer de l'avoir en main au moment opportun. Les saisons du printemps et de l'été sont des périodes d'achalandage, le délai pour obtenir un permis peut être plus long.

Pour tous ceux qui entreprennent des travaux nécessitant un permis, sans celui-ci, sont en infraction avec la loi municipale et peuvent être passibles des sanctions pénales prévues par la réglementation d'urbanisme en vigueur.



CONFIRMATION

Mois de mai : mois de l'arbre « Se fondre dans la nature »

C'est **CONFIRMÉ** le projet « se fondre dans la nature » aura bel et bien lieu. Le projet soumis par la Municipalité a été accepté par l'Association Forestière du Québec Métropolitain. Ainsi, tous les résidants ayant reçu une lettre à ce sujet, soit les propriétaires d'une résidence datant d'au plus 2001, sont invités à venir récupérer leur plant d'arbre (hauteur de + ou - 6 pouces) sur présentation d'une preuve de résidence:

Samedi, le 20 mai prochain entre 8 h 30 et 16 h.

Où? Dans le stationnement donnant sur le parc Goudreault face à l'église.

Qui ? Les résidants habitant dans une construction datant d'au plus de 2001 et ayant reçu leur lettre.

Pour plus d'informations sur le projet : madame Mélanie Laroche, adjointe à la direction générale au 825-1378 poste 223.

Nouveaux bacs de recyclage

À la fin du mois de juin prochain, toutes les résidences recevront leur nouveau bac de recyclage. Le bac roulant de 360 litres, identifié par le logo de la municipalité, sera livré à même les résidences.

Une fois ce nouveau bac livré, les collectes s'effectueront aux 15 jours, le vendredi. Surveillez le prochain Info-Mémo et votre boîte aux lettres, le calendrier des collectes vous sera transmis avec les habitudes de recyclage à adopter.



Offre : matériaux de remplissage

Pour toutes les personnes ayant besoin de remplissage, sachez que certains matériaux peuvent être disponibles à la municipalité et ce, sans coût pour le citoyen.

À tous les intéressés, voici la procédure à suivre:

1- Appelez monsieur André St-Gelais, directeur des travaux publics au 907-8996 pour vérifier la disponibilité des matériaux.

2- Advenant une réponse favorable, contactez monsieur Christian Gravel, inspecteur en bâtiment au 825-1378 poste 244 afin de connaître la réglementation applicable et prendre rendez-vous pour l'obtention d'un permis, s'il y a lieu.

Vous devrez fournir un plan ou un croquis du terrain indiquant l'emplacement des bâtiments, des fosses, du puits (emplacement exact), etc. Indiquez l'endroit où vous désirez que l'on décharge ces matériaux.

3- Acheminez votre demande de matériaux au Service des travaux publics, 75 rue du Puits, avec une copie du plan remis à l'inspecteur en bâtiment et une copie de votre permis. Votre demande sera traitée par le Service.

Important :

- l'endroit de livraison doit être accessible en tout temps.
- la Municipalité ne se porte pas responsable du délai, de la quantité de matériaux à livrer ou de tous les bris occasionnés lors de la livraison.

Pour toutes informations : Monsieur André St-Gelais, directeur des travaux publics, 907-8996.

Demande de permis



Garage municipal nouveau numéro : **907-8996** 75, rue du Puits

Déchets encombrants (monstres) et métal

Cette collecte s'effectuera une (1) fois par mois, soit le **DERNIER LUNDI DU MOIS**. Pour obtenir le service, le citoyen communique directement avec la firme responsable de la collecte, au cours des semaines précédant le lundi de la collecte.

« Récupération Gaudreau inc. » :

**M. Luc Bédard ou M. Patrick Alain
au (418) 624-0080 entre les heures de bureau,
soit de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi
au vendredi inclusivement.**

Définition des mots « encombrants (monstres) et métal » :

Il s'agit d'objets d'origine domestique ou d'articles meublant la maison incluant les meubles de jardin, transportables par un seul homme et qui peuvent être recueillis par un camion régulier.



Cependant, les objets suivants sont refusés :

- les matériaux de construction;
- les batteries d'automobiles;
- les diluants de peinture;
- la peinture;
- les acides;
- les graisses;
- l'essence;
- les huiles;
- les produits dangereux ou explosifs;
- les pneus;
- les contenants de propane;
- les animaux morts.

Collecte des matières résiduelles (ordures)

La collecte des matières résidentielles s'effectue le **LUNDI**.

La collecte des **ordures commerciales** avec des **bacs roulants** s'effectue le **LUNDI**.



La collecte des **ordures commerciales** avec des **conteneurs à chargement avant** s'effectue les lundis, une (1) fois tous les 15 jours.

De plus, pour assurer un service adéquat, n'oubliez pas de sortir vos ordures la veille de la collecte.

Conteneurs à chargement avant, pour les commerces

Jours de collecte (lundi) :

15 et 29 mai	4 et 18 septembre
12 et 26 juin	9 et 23 octobre
10 et 24 juillet	6 et 20 novembre
7 et 21 août	4 et 18 décembre

Ramassage de branches, feuilles et gazon

1^{er} MAI AU 1^{er} NOVEMBRE 2006

Branches coupées en morceaux de 3 à 4 pieds de long, ramassées et attachées en ballots de (1) pied de diamètre et placées à côté du bac d'ordures, de la poubelle ou des sacs verts.

Feuilles et gazon (résidus verts de nature végétale à l'entretien du terrain) : déposés dans des sacs verts n'excédant pas 25 kilos, placés à côté du bac d'ordures, de la poubelle ou des sacs verts.

Recycler, réduire, réemployer

Pour tout connaître sur le sujet et trouver les bonnes adresses ,consultez les sites suivants :

www.pgmr.info

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca



Tremblet publicien



Bois de printemps, feux ardents

Savez-vous que le printemps est aussi propice aux incendies de forêt que la fin de l'été ou l'automne? Et oui! Quand le temps est ensoleillé, chaud et venteux, le nombre d'incendies provoqués par l'homme augmente. Ce sont généralement les résidants qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Et ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent aux forêts.

Durant l'été et l'automne, les incendies de forêt sont causés par les activités récréatives en forêt. Par contre, dès la fonte des neiges, les résidants s'adonnent à une activité bien printanière: le brûlage. Les feux de camp, de joie, d'artifice, les feux de la Saint-Jean, les brûlages d'abattis à la suite du défrichement d'un terrain en vue d'une construction et les brûlages de déchets à la suite du nettoyage d'un terrain en sont des exemples. Ces feux peuvent se propager aux bâtiments situés à proximité ainsi qu'à la forêt.

Savez-vous que près du quart des incendies de forêts sont allumés par des brûlages domestiques? En avril et en mai, ces brûlages causent la moitié des incendies forestiers. Au printemps, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt environnante extrêmement vulnérable. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés, où il y a plus de combustibles bien secs, car la verdure n'est pas encore installée. Voilà pourquoi, dès qu'il est disponible, généralement vers la mi-mai, vous devez consulter l'indice de danger pour connaître les risques d'incendie en forêt. Lorsqu'il est modéré en forêt, il est accru dans les champs. Il faut donc attendre que l'indice-ô-mètre indique BAS. En tout temps, il faut aviser la municipalité de votre intention de faire du brûlage et assurez-vous d'en obtenir la permission (voir le texte **Permis de brûlage** ci-contre).

Un fois votre permis de brûlage obtenu, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe.

D'abord, surveillez la vitesse et la direction du vent, faites un amas à brûler d'une hauteur inférieure à 2 mètres (6 pieds) et assurez-vous d'avoir sur place l'équipement et les personnes nécessaires pour maîtriser et éteindre le brûlage. Ensuite, aménagez un coupe-feu d'au moins cinq fois la hauteur de l'amas.

Pourquoi creuser jusqu'au sol minéral? Parce qu'il ne faut jamais faire de brûlage sur de la terre noire, car elle est composée de matière végétale en décomposition. Or, cette matière est combustible et peut brûler en profondeur, ce qui rend le travail d'extinction plus difficile. Il faut creuser et utiliser beaucoup d'eau pour éteindre le feu logé en profondeur. Enfin et surtout, exercez une surveillance constante du brûlage jusqu'à son extinction finale.

Comme vous le constatez, être prévoyant, c'est facile et sécuritaire. Vos demeures sont ainsi protégées.

Soyez vigilants!

Le permis de brûlage est **OBLIGATOIRE**

En vertu du règlement n° 375-97, tout feu d'abattis requiert un permis de brûlage délivré par le Service de la sécurité publique. La demande de permis doit être adressée 48 heures (2 jours ouvrables) avant les travaux de brûlage et sur les heures de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 825-1378 poste 302.

Toute personne s'adonnant à des activités de brûlage sans permis est en infraction et contrevient au règlement municipal n°375-97 et est passible d'une amende telle que prescrite dans ledit règlement.

Vous pouvez consulter le règlement sur le brûlage sur le site Internet de la municipalité au www.ste-brigitte-de-laval.com

Visite de prévention

Comme par les années passées, certains d'entre vous recevront une visite de prévention par les pompiers au cours des mois de juin et juillet. Cette visite vise à inspecter les lieux afin d'émettre des recommandations pour minimiser les risques d'incendies. Profitez-en donc pour faire le tour de votre propriété et inspecter vous-même une première fois. Surtout, n'oubliez pas de tester votre détecteur de fumée et **changez la pile** s'il y a lieu.

Au plaisir de vous rendre visite.



Attention aux friteuses à dinde !!!!

Le Service de sécurité publique de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval demande aux citoyens d'être vigilants au sujet d'un appareil mis sur le marché et qui est constitué d'un brûleur au propane et d'un chaudron spécialement conçu pour la friture de volailles. Cet appareil ressemble particulièrement à celui que l'on utilise lors d'épluchettes de « blé d'Inde ». Par contre, au lieu d'utiliser l'eau comme élément de cuisson, on utilise de l'huile à friture pour faire cuire la volaille ... imaginez les conséquences!!!

Cet appareil a été la cause de plusieurs incendies majeurs aux États-unis et au Canada et n'a pas reçu, dû aux risques qu'il représente, la **certification ULC et UL** et en voici les principales raisons :

- L'appareil peut facilement se renverser et répandre l'huile chaude dans le brûleur et autour de celui-ci étant donné qu'il est en hauteur et qu'il n'a que trois points d'appui;
- Si l'appareil est trop rempli d'huile, celui ci débordeira lorsque l'on introduira la dinde et cet huile pourrait se répandre dans le brûleur qui s'enflammera assez vigoureusement;
- Lorsque l'on introduit une volaille encore partiellement gelée ou gelée, il y a un effet de débordement causé par un choc thermique et cela aura les mêmes effets que s'il y avait trop d'huile et le tout s'enflammera assez rapidement;
- L'appareil n'a pas de **thermostat** contrôlant la

température de l'huile et celle ci peut rapidement surchauffer et s'auto enflammer;

- Les poignées, le couvercle et les parois du chaudron deviennent très chauds à un point tel qu'il y a risque de brûlures sévères, même avec des gants.

Par souci de votre sécurité, votre Service de sécurité incendie vous recommande formellement **NE PAS UTILISER ce genre d'appareil surtout avec de l'huile à friture**. Si vous devez vous en servir, soyez excessivement vigilant notamment en ne vous installant pas sur un plancher combustible (patio) ou dans un abri ou garage et loin d'un bâtiment. Assurez vous d'un bon périmètre de sécurité en empêchant les enfants et les animaux d'approcher le brûleur.



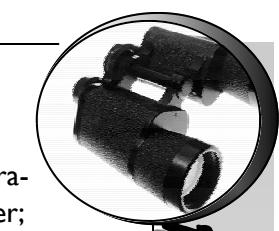
Si des informations supplémentaires s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité publique au 825-1378 poste 302. De plus vous pouvez visiter le site www.ul.com/consumers/turkeys.html (en anglais seulement).

Source : Claude Côté, directeur de la sécurité publique, T.P.I. , 825-1378 poste 302

Début des travaux de construction de la caserne incendie

Le jeudi 27 avril dernier a eu lieu la première pelletée de terre marquant le coup d'envoi pour la construction de la caserne incendie. En présence, des membres du conseil municipal, du directeur général et secrétaire-trésorier, du directeur de la sécurité publique, du directeur-adjoint des pompiers, d'un lieutenant et des pompiers, monsieur le maire, a procédé à cette pelletée de terre tant attendue. Veuillez noter qu'il y aura une possible augmentation de la circulation dans la zone de construction de la caserne incendie durant la durée des travaux.

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans notre nouvelle caserne incendie!



A
m
u
r
v
e
i
l
l
e



RAPPEL IMPORTANT

2e versement des taxes : 1er juin 2006

Notez que le 2^e versement de vos taxes devient échu le 1^{er} juin 2005. Vous pourrez effectuer votre paiement au comptoir (chèque, argent, paiement direct), par Accès D, à toute institution bancaire ou déposer votre chèque accompagné de la partie détachable de votre compte de taxes (2^e versement) dans la chute à courrier de la mairie sise au 414, avenue Sainte-Brigitte.

Pour informations : 825-1378 poste 229

Dans votre boîte aux lettres...

Ce mois-ci avez-vous reçu ?

- ✓ La programmation Loisir-Été
- ✓ Le sondage sur les habitudes de loisirs des Lavalois (à nous retourner pour le 20 mai prochain)

Si vous n'avez pas reçu ces documents et que vous désirez en avoir une copie, sachez qu'ils sont disponibles à la réception de la mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

MAI 2006 - JUIN 2006

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
<u>15</u>	<u>16</u>	<u>17</u>	<u>18</u> 19 h à 21 h 15 La pelouse : approche écologique ou alternative (sur inscription)	<u>19</u>	<u>20</u> 10 h à 12 h Journée d'inscription pour Loisirs- Été	<u>21</u>
<u>22</u> Fête des Patriotes <u>(bureaux et biblio fermés)</u>	<u>23</u>	<u>24</u> 18 h 30 L'heure du conte	<u>25</u> 19 h à 21 h 15 Les plantes aromatiques (sur inscription)	<u>26</u>	<u>27</u>	<u>28</u>
<u>29</u> Collecte des monstres (sur appel)	<u>30</u>	<u>31</u>	<u>1</u> 2e verse- ment des taxes 2006	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>
<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u> Fête de la pêche	<u>11</u>
<u>12</u> 20 h Conseil municipal	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u> Tournoi de golf «Invitation des Lava- lois»	<u>17</u>	<u>18</u>

Nous rejoindre

Mairie de Sainte-Brigitte-de-Laval
414, avenue Sainte-Brigitte

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

Téléphone : 825-2515

Télécopie : 825-3114

Adresse électronique :
hvlaval@ste-brigitte-de-laval.com

Nous sommes sur le Web !
www.ste-brigitte-de-laval.com

Bibliothèque municipale

3, rue du Couvent
Téléphone : 666-4666 poste 1200

Adresse électronique :
biblio@ste-brigitte-de-laval.com

Nous sommes sur le Web !
www.reseaubibliodubec.qc.ca

Centre communautaire du Trivent

3, rue du Couvent
Téléphone : 666-4666 poste 1202

Garage municipal - Travaux publics
75, rue du Puits
Téléphone : 907-8996

Directeurs de services

Directeur général et secrétaire-trésorier
M. Gaétan Bussières
gbussieres@ste-brigitte-de-laval.com
Téléphone : 825-1378 poste 230

Directeur de la sécurité publique
M. Claude Côté
ccote@ste-brigitte-de-laval.com
Téléphone : 825-1378 poste 302

Directeur des travaux publics
astgelais@ste-brigitte-de-laval.com
M. André St-Gelais
Téléphone : 907-8996

**Directeur des services urbains et
des technologies**
M. Jean-François Guillot
jfguillot@ste-brigitte-de-laval.com
Téléphone : 825-1378 poste 225





CENTRE MÉDICAL



M.O.P.P.Q.

PHYSIOTHÉRAPIE
TÉL: 667- 8066

Fernand Grenier, PHT 73209

900, BOUL. RAYMOND, BEAUPORT (QUÉBEC) G1B 3G3

Service
Informatique



Claude Gravel
Consultant en Informatique
depuis 20 ans

Comptabilité
Banque publique
Réseau

5, rue Bouchard
Ste-Brigitte-de-Laval, Québec
G0A 3K0
Courriel : slog@ccapcable.com
Téléphone : (418) 948-5491
Cell. : (418) 576-7524



Luc Dodier
Restauration et décapage
de meubles



Restauration - Décapage - Finition - Teinture - Retouches

(418) 825-292024, du Couvent
Ste-Brigitte-de-Laval
G0A 3K0

fax: (418) 825-2786

courriel: lucdodier@ccapcable.com

Laurent Longpré
propriétaire



VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Portes de garage & opérateurs électriques

336, rue Joly
Québec (Qc) G1L 1P1
info@garatech.ca

Tél.: (418) 570-8128
Fax: (418) 634-1486
R.B.Q.: 8281-6166-15

Les Ateliers d'arts
Christine Barras
Restauration et réparation de meuble

- Intégration de vitrail
- Faux-finis
- Peinture sur bois
- Ateliers

3 rue St-Émile, Ste-Brigitte-de-Laval, Qc. G0A 3K0
Tél: 418-825-4177 Courriel: cbarras@ccapcable.com

LUNETTERIE
Beauport **Marc Côté sud**
EXAMEN VISUEL COMPLET
666-2022

560, Cambronne
Sortie Seigneuriale
Voisin de Métro
et du Nautilus

Horticulture



Haie

autour d'un terrain

par: *Jocelyne Verret*

Parfaite pour délimiter la propriété ou préserver son intimité, une belle haie rehausse la beauté d'une maison et la met donc en valeur. Qu'elle soit petite ou imposante, il faut la choisir en tenant compte de son aspect décoratif et du degré d'ensoleillement de l'endroit.

Deux types de végétaux s'offrent à vous. Premièrement, vous pouvez opter pour des conifères, comme le cèdre, qui conservent leur feuillage en hiver. Le printemps venu, il vous faudra enrichir la terre d'engrais foliaire au moment de l'arrosage pour que les arbustes reprennent leur belle couleur. Évitez toutefois d'en épandre en période de canicule ou après la mi-juillet.

Deuxièmement, vous pouvez choisir des feuillus qui se dénudent à l'automne: le buis de Corée, le troène, le physocarpe à feuilles d'obier, le gadelier alpin, le saule arctique sont des espèces intéressantes. Si vous préférez une haie fleurie, optez alors pour le Caragana arborescens, le chèvrefeuille, le cerisier pourpre, l'hydrangée Annabelle ou la spirée de Van Houtte qui donne de jolies fleurs blanches.

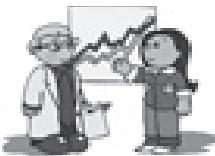
Les végétaux qui fleurissent au printemps devront être taillés immédiatement après la floraison, tandis que ceux qui ont une floraison estivale doivent être taillés dès l'automne. En outre, les arbustes récemment plantés ont besoin d'être arrosés fréquemment pendant la première saison. Plus les arrosages seront fréquents, plus les plantes seront en bonne santé.

Des plants qui sortent de la terre

Sous l'action du gel et du dégel, en particulier dans les sols argileux, certains végétaux semblent parfois littéralement remonter à la surface. Leurs racines émergent du sol, risquant de sécher sous l'action combinée du soleil et du vent. Bref, il faut leur donner un petit coup de main. Dans certains cas, on peut se contenter de fouler le sol avec les pieds en prenant soin de ne pas écraser les racines. Dans les cas les plus sévères, il faudra ajouter du terreau, qu'on tassera pour qu'il reste bien en place. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour ajouter aussi un peu de compost? Un bon arrosage aidera la plante à rester bien ancrée dans le sol.

source: *fleurs, plantes et jardins*

Conseils de santé



par : Caroline Foisy
votre pharmacienne

L'été s'en vient... les allergies aussi !

La rhinite allergique peut nous incommoder pendant toute l'année ou seulement pendant une certaine période. En effet, certains allergènes comme la poussière ou les poils d'animaux peuvent être présents à tout moment. Par contre, d'autres tels que le pollen ou les bourgeons ne sont là que pendant quelques mois...

Comment se manifeste-t-elle ?

Quel que soit l'allergène impliqué, toute rhinite se manifeste de la même façon. C'est la sévérité et le nombre des symptômes qui varient. Selon la personne atteinte, on peut retrouver un ou plusieurs des symptômes suivants :

- congestion du nez et des sinus ;
- démangeaisons ou picotements des yeux ;
- écoulement nasal ;
- éternuements ;
- larmoiements.

Comment peut-on prévenir les symptômes d'allergie ?

La meilleure prévention consiste à éviter tout contact avec l'allergène responsable. Alors qu'il est pratiquement impossible d'y arriver quand on est allergique à la poussière, tout autre allergène est généralement évitable. Là où il est plus difficile d'y parvenir, c'est lorsque sa présence ne dépend pas de nous, comme dans le cas du pollen. Il existe quand même certaines précautions à prendre dans le but d'en respirer le moins possible.

Durant la pollinisation, on recommande :

- d'utiliser un climatiseur ou un filtre dans la maison et la voiture afin de laisser les fenêtres fermées et d'empêcher le pollen et les moisissures de pénétrer à l'intérieur ;
- de favoriser les activités extérieures durant l'après-midi : la quantité de pollen est à son maximum le matin et tend à diminuer dans l'après-midi ;
- de ne pas fumer ;
- de passer l'aspirateur sur votre matelas une fois par semaine.



Les médicaments contre les allergies : les antihistaminiques.

Les médicaments les plus efficaces, contre les allergies sont les anti-histaminiques. Ces médicaments empêchent la libération de l'histamine. Les antihistaminiques ont à peu près tous la même efficacité. Ce qui les différencie, ce sont leurs effets secondaires et leur durée d'action.

Si la congestion est trop sévère, on peut alors ajouter un décongestionnant ou utiliser une préparation d'antihistaminique qui contient aussi un décongestionnant. À cause de leurs effets, certaines personnes ne devraient pas utiliser de décongestionnant. Il est donc préférable de consulter votre pharmacien avant d'en prendre.

Lorsque ces médicaments, disponibles sans ordonnance, ne parviennent plus à contrôler nos allergies, on doit consulter un médecin.

PEINTURE MONTMORENCY INC.
ARTISAN-PEINTRE
Résidentiel • Commercial • Institutionnel
514 656-2305 x1

JOCELYN GIASSON

850, av. Sud-Bouctouche - Boul. Bertrand et Lac Laval QC H2A 3K8
Télé: 514 335-1559 • Cell: 514 305-1724 • Fax: 438-815-1457

salon
Jo Lem
Electrolyse
et
soins esthétiques
Johanne Lemay
825-1072

Location de maisons-chalets : privé ou groupe
825-3202
Refuge montagn'Art
refuge.webhop.org

PIERRE CLAVET
Arpenteur-géomètre

Bur. : **849-2657**
Fax.: **849-3781**

C.P. 4346
Lac-Beauport

*Nouveau numéro
de téléphone du journal*
907-7172

**Impression
Stampa**

La Fête des mères

Au Canada cette année, la fête des mères est le 14 mai.

En France cette année, la fête des mères est le 28 mai.

L'origine de la fête des mères remonte aux Phéniciens alors que l'on célébrait chaque année du 15 au 27 mars, la mère des dieux ; Cybèle. Ce culte a été abandonné au IVème siècle après Jésus-Christ.

C'est en Angleterre, vers 1600 que la fête des mères réapparaît. Le jour s'appelait "mothering sunday" et ce jour-là, les gens qui travaillaient comme domestiques dans des familles avaient le droit de retourner voir leur mère à cette occasion.

Enfin, suite aux efforts d'Anna Jarvis, la fête des mères a été instaurée aux Etats-Unis en 1914. Anna Jarvis a fait cela en souvenir de sa mère qu'elle aimait beaucoup et était décédée depuis peu.



L'œillet rouge est la fleur de la fête des mères. L'œillet blanc pour les mères décédées.

Il sera bientôt temps de choyer votre mère plus qu'à l'habitude. Un petit mot qui lui dira tout votre amour sera très apprécié.

Maman, comme une amie...

Maman,

Comme une amie tu crois en mes rêves
et tu m'aides à les réaliser

Comme une amie tu comprends toujours mes peines
et tu m'aides à les surmonter

Comme une amie tu as confiance en moi
et tu respectes mes choix

Comme une amie tu partages mes joies
et te réjouis toujours pour moi

Merci maman d'être une si précieuse amie

Joyeuse fête des Mères !

Prière d'un père

Seigneur, je suis un père
semblable à tous les pères que je connais.

Tu sais, je veux comme tous les pères
ce qu'il y a de mieux pour mes enfants
mais on dirait que le bien que je désire
n'est pas toujours celui qu'ils veulent.

Franchement parfois, je ne sais quoi faire
Je me demande même, certains jours
si ce n'est pas eux qui ont raison.

Tu le comprehends, Seigneur,
ma situation n'est pas toujours facile.
Ne me laisse pas succomber à la tentation de voir
dans l'attitude de mes enfants une certaine ingratitudo.

Pour garder leur amitié au fond de mon coeur
je souhaiterais avoir tort,
je préférerais même qu'ils aient raison.

Mais la vérité a ses exigences. Je ne puis tout de même pas, par faiblesse, les laisser compromettre leur avenir.

Aide-moi Seigneur, à espérer.
Donne-moi la compréhension nécessaire
pour croire à la sincérité de mes enfants
et le bon sens d'accepter
qu'ils soient différents de moi,
qu'au moins, je ne renonce jamais,
quoiqu'il en coûte, à les aimer pour eux-mêmes
et pas seulement parce qu'ils sont à moi.

Seigneur, j'ai besoin de toi. Apprends-moi
à être présent à mon foyer beaucoup plus
avec mon coeur qu'avec mes soucis.

Apprends-moi à comprendre ce que d'autres
ne comprennent pas, à pardonner ce que d'autres
ne pardonnent jamais. Apprends-moi à aimer.

Encore un mot, Seigneur:
Je vois souvent prier mon épouse. Je suis certain
qu'elle te parle de moi et des enfants.
Écoute sa prière, crois-moi, elle nous connaît.
Et elle veut tellement notre bonheur !
Je te le dis bien sincèrement: pour elle et les enfants
je suis prêt à accepter toutes les exigences
de ce beau métier de père que je partage avec toi.
Amen !

TERRAINS

1

73 884 p.c.
Vue superbe sur
montagnes
Accès à la rivière
72 rue du Faucon

2

Au coeur
du village
avec services
Rue Richelieu



Lucie Le Tourneau
Agent immobilier affilié

Bur. :

653-5353



13 rue des Trilles
SUPERBE TERRAIN INTIME
de 76 288 p. c.
au début de Ste-Brigitte

POUR CONSULTER TOUTES
MES PROPRIÉTÉS :

www.lucieletourneau.com

RE/MAX FORTIN DELAGE INC.
Courtier immobilier agréé



Hamburgers au thon

Ingrédients :

• 1 lb	courgettes (2 moyennes)	500 g
• 1	petit oignon	
• 14 oz	thon en boîte, égoutté et émietté	398 ml
• 1	œuf	1
• 1/2 c. à thé	de sel	3 ml
• 1/4 c. à thé	de poivre	2 ml
• 1/4 tasse	mayonnaise	60 ml
• 3 tasses	mie de pain frais	750 ml
• 1 c. à table	huile végétale	15 ml

- Couper les bouts des courgettes et râper celles-ci finement. Presser dans un papier éponge pour enlever l'excès d'humidité. Râper l'oignon finement. Mélanger dans un bol et ajouter : miettes de thon, œuf, sel, poivre, mayonnaise, mie de pain et huile végétale.
- Faire des friadelles et placer sur la grille du bas à feu très chaud, avec le couvercle baissé, pendant 10 min. Retourner et continuer la cuisson encore 10 min. jusqu'à ce qu'elles soient dorées des deux côtés.
- Servir avec des petits pains grillés, garnir de laitue, tranche de tomate et mayonnaise.

Comment griller les petits pains : Ouvrir et beurrer abondamment les petits pains d'un côté. Placer le côté beurré sur la grille du milieu à feu moyen pendant une à deux minutes, jusqu'à ce qu'ils soient légèrement grillés.

À faire sur le BBQ

6 à 8 portions

Source : BBQ au gaz de Jo-Anne Bennett

Les Fermières



Bonjour amies fermières

Mercredi le 7 juin 2006 à 18 h 30, aura lieu la dernière assemblée suivie du souper à 19 h, ce qui clôturera la fin de nos activités pour cette saison.

Par la même occasion, nous vous prions de ne pas oublier votre cotisation de 22 \$ pour que vous puissiez continuer à faire partie des membres de la Fédération du Cercle des Fermières. Bienvenue à toutes celles qui voudraient se joindre à nous.

Cette année, Lise Létourneau, Claudette St-Amant ainsi que Gisèle Simoneau terminaient leur mandat et elles ont accepté de continuer au sein du conseil d'administration. Un gros merci à vous trois.

Lise Trudel, présidente	825-2427
Lise Létourneau, vice-présidente	825-3136
Claudette St-Amant, sec.-trés.	825-2787
Gisèle Simoneau, conseillère	825-3972
Georgette Beaudoin, resp. des comm.	825-2712

***Georgette Beaudoin Thomassin,
responsable des communications***

Saint-Vincent-de-Paul

Nous désirons vous aviser que nos locaux seront fermés durant la saison estivale. Nous vous rappelons que si vous avez des besoins urgents, vous pouvez toujours appeler et il nous fera plaisir de vous répondre. Un grand merci aux bénévoles qui sont venus nous aider au cours de la saison ; vous êtes très appréciés.

Thérèse Fortier, 825-2236

ACCOMMODATION DU DOMAINE BEAULIEU

Épicerie * Essence * Propane * Photocopie
Télécopie * Bière et vin * Loterie
Glace * Timbres-poste (Boîte postale)



667-2540

1779, boulevard Raymond, Beauport (début de Ste-Brigitte-de-Laval)

Ouvert la semaine de 5h30 à 23h et la fin de semaine de 6h30 à 23h

BOUCHERIE BEUFRESNE INC. VIANDE ET METS PRÉPARÉS



Tourtière du Lac St-Jean
Pâtés saumon ou viande
Tartes maison * Sous-marin * Pizza
Salades variées * Buffet froid

Très Très Intéressants les FORFAITS TTI

OFFRE POUR
UN TEMPS LIMITÉ



TÉLÉVISION



TÉLÉPHONE



INTERNET

TOUT INCLUS !

TTI PLUS

- Télévision analogique (42 canaux)
- Téléphone Internet (TI illimité)^{††}
- Internet haute vitesse

ET VOUS OBTENEZ GRATUITEMENT :

- Modem câble
- Installation de tous les services[†]

7855\$
par mois
taxes en sus

TTI MAX

- Télévision NUMÉRIQUE (francophone 103 canaux)
- Téléphone Internet (TI illimité)^{††}
- Internet haute vitesse

ET VOUS OBTENEZ GRATUITEMENT :

- Modem câble
- Installation de tous les services[†]

7985\$
par mois
taxes en sus

*Les forfaits tout inclus comprennent 3 produits offerts par la CCAP. Les modalités de forfaits sont sujettes aux conditions de service de chacun desdits produits. Pour bénéficier des rabais et tarifs associés aux forfaits, le client doit s'engager pour une période minimale de 6 mois consécutifs. Le client doit aussi être membre de la Coopérative ou le devenir. Un forfait ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Toutes les offres sont pour un temps limité et sujettes à changements sans préavis. †Nous n'effectuons aucune modification ni travaux sur le réseau téléphonique du client, celui-ci étant généralement la propriété dudit client. ††Des frais mensuels supplémentaires de 0,59\$ sont applicables pour le service 911.



20 860, boulevard Henri-Bourassa Québec, QC G2N 1P7

CONTACTEZ-NOUS AU PLUS VITE!

849-7125

www.ccapcable.com

Tu n'as pas encore trouvé ton emploi d'été?

Alors, le Carrefour jeunesse-emploi Montmorency t'invite au

Dernier « SPRINT » emploi d'été

Pour cette occasion, nous serons au Café Jeunesse de Beauport
(situé en annexe au Carrefour jeunesse-emploi)

Offres d'emploi d'été
(15 ans à 35 ans)

Programme Desjardins Jeunes au travail
(15 ans à 18 ans)

Programme Ados au boulot
(13 ans à 17 ans)

Jeudi le 18 mai 2006 de 18 h 00 à 20 h 00

Apportez votre CV et votre dynamisme !!!



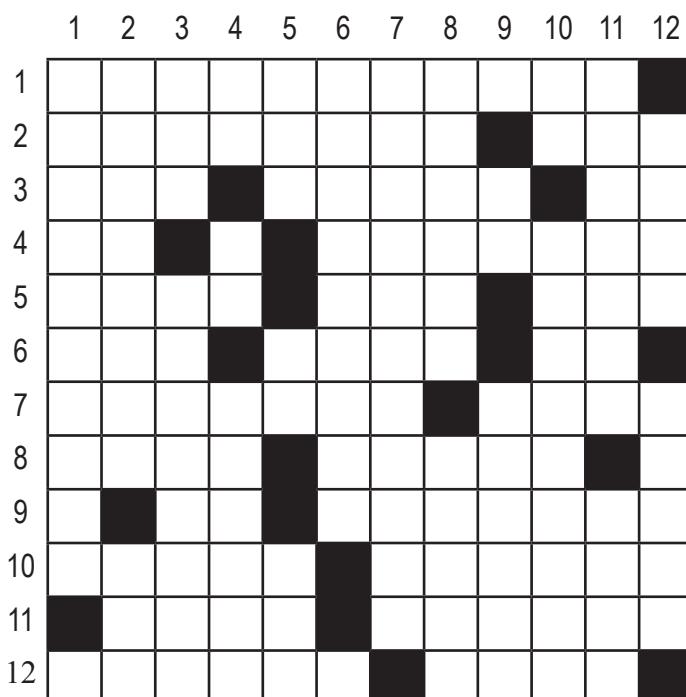
947, avenue Royale, Beauport, QC G1E 1Z9
(418) 821-0063 www.cjem.qc.ca

**Au service
des 16-35 ans
de Ste-Brigitte-de-Laval**

Nos services offerts;
gratuits et personnalisés:

- Emploi
- Orientation professionnelle et scolaire
- Expérience de travail au Canada et à l'étranger
- Entrepreneuriat jeunesse
- Projets jeunesse (Solidarité jeunesse, Chantier urbain, Atelier de travail en ébénisterie, Ados au boulot, Desjardins Jeunes au travail, etc.)
- Activités ponctuelles (Salon de l'emploi étudiant Desjardins, Souper carrières, etc.)
- Salle multiservices: (Ordinateurs, Internet, logiciels Repère et Boulot à l'étranger, centre de documentation, etc.)

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Pour nettoyer les dents.
- 2- Environ (3 mots) - Tamis.
- 3- Dans le pain - D'avoir - Mesure chinoise.
- 4- Démonstratif inversé - Larmes.
- 5- Mâle de l'oie - Bière - Petit mot latin.
- 6- Période - Choisis - Pron. pers.
- 7- Faim - Fleur.
- 8- Précis - Personne très puissante.
- 9- 'Est' en anglais - Cri des bacchantes - Pronom.
- 10- Lustre - Prénom masculin.
- 11- Un rire confus - Cordes de bois.
- 12- État d'Asie - Périodes.

VERTICIALEMENT

- 1- Grosse cruche.
- 2- Peau d'un fruit - Non cuit.
- 3- Arrivée - Sauriens.
- 4- Pronom - Face du dé - Tentatives.
- 5- Arbre tropical - Pour unir - Classement.
- 6- Sobriété.
- 7- Anti-inflammatoires.
- 8- Sorties - Totalement.
- 9- Pour lier - Amiral allemand.
- 10- En les - Gouvernail - Monnaie danoise.
- 11- Ordures - Colères.
- 12- Située - Pronom pers.

SUDOKU

		9				1	5				
	8		9	6				3	4		
1			3	8		9					
	1					3			2		
2	3				1			9	5		
4			8					1			
		1			5	4			3		
5	4				7	8			6		
		8	2				4				

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, une colonne et une boîte 3x3.

R	U	S	S	I	E		E	R	E	S	
	R	E	I	R		S	T	E	R	E	S
E	C	L	A	T		E	U	D	O	R	E
N	I	I	S		E	V	O	E	I	I	L
N	E	T	S		T	I	I	T	A	N	L
A	P	B	E	T	I	I	T	R	O	S	E
E	R	E	E	L	U	S	M	E			
J	A	R	S	A	L	E	I	T	E		
E	C		A		G	O	U	T	T	E	S
M	I	E	E	U	S	S	E	I	I		
A	P	E	U	P	R	E	S	S	A	S	
D	E	N	T	I	F	R	I	C	E	S	

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Petites annonces

Prochaine date de tombée
le 9 juin 2006
alinegfortier@hotmail.com
tél : 825-1182

Chatons persans pure race, engr. CCA, vaccinés, vermif. 325 \$ ch. selon couleur. Élevés dans petit élevage, prêts le 15 mai.

825-1923

Set cuisine en bois, 150\$.

907-7190

VTT Honda 400 EX, modifié 440 cc.

825-3550

Set cuisine, vitre 3'x 5'x 1/2 pce. Valeur de 600 \$ pour 275 \$.

825-2553

Scooter BW's 50 cc, 2002, bleu avec valise, 6000 km pour 2200 \$.

825-1118, Frédéric

2 fen. simples à guillotine PVC 32 x 54, valeur 380 \$ pour 225 \$ ch. – Valise moto super condition, valeur 60\$ pour 30\$.

825-1230

Soccer : souliers gr. 2 et 4 – 3 pres bas longs, noirs – 2 pres protège-genoux blancs – PC, CDR Les Sims de Luxe –

825-2217

Toile piscine 30 x 15 –Jeep aut. noir. Pontiac Spit. Runner'96-Moto Shad 600'96 +trailer bascule - Pneus été/ hiver, jantes.

825-4074

Vélo 5 vit. 40 \$ - Coupe-bordure B&D , 10\$ - 4 roues Mag Golf sur pneus 4 saisons P175-70R13, 400\$.

825-3036

Chèvres à vendre – Fumier à donner.

825-1510

Laveuse, sécheuse Frigidaire, blanches .Prix 400 \$ pour l'ensemble, négociable.

825-2648

Artisanat : catalognes tissées à 86 pouces de largeur x 110 de long.

825-2820

Tiges d'acier de structure 19 pds 8 pces long par 10 mm.

825-1346

Portes de bain, lavabo et robinet inclus, vanité de salle de bain.

825-3149

Ens. golf, sacs, charriots, accessoires pour hommes droitiers, McGregor Golden pour 185 \$ - Pour dame, droitière, 85 \$.

825-1986

Ford S150, 1997, 4 x 4, 86 000 km, 2 portes. Prix à discuter.

825-2031

Caméra Hitachi + trépied – Tapis roulant, état neuf – Manteau cuir noir dame gr. XL Air climatisé, servi 2 étés.

825-2677 ou 2206

Tondeuse à siège, 400 \$ négo – Pontiac GrandAm '96 démarreur 3500 \$ - Arc tension 55-70 ,flèches, carquois, coffre.

825-2744

Ile Ench : Maison 3 ch, aire ouverte, toit cathédrale, 2240 pc habitables, terrain de 90' x 117' , sise au 25 rue des Bouleaux.

825-2453

Ens. patio bronze : parasol, table, 4 ch. avec coussins état neuf, 80\$ - Banc bébé Graco, base détachable, état neuf, 80\$.

825-1862

Ens. moto cuir, homme, femme, gr. variées Futon, meubles chambre pr. chalet- Pupitre enfant – Frigo- Support vélo.

825-2453

4 pneus 4S+jantes P135/80R13 – Triporteur 2004, servi 9 mois – Triumph Spitfire '72 Selle West, bricole 15 ½ .

825-2387

À LOUER

Chalet familial ou de groupe. Location jour/semaine/mois.

825-3202

SERVICES

Le CPE 'Le Nombril Vert' recherche personne pour l'entretien de son terrain pour l'été. Doit posséder ses outils.

825-2666

Aide à domicile pour personnes âgées ou handicapées. Entretien ménager, repas, etc. Possède cours de premiers soins.

825-1406, Ghislaine

Jeune fille ferait entretien ménager, aide à domicile. Expérience et références.

825-1570

GARDIENNES

Maman de jeunes enfants garderait sur semaine, temps plein. Reçus seront fournis. Traverse du lac Beauport.

948-0967

Vanessa, Natasha, 14-15 ans, honnêtes, responsables, garderaient soirs et fins de semaine, ave Ste-Brigitte, secteur Vallières

825-2217

Jeune fille de 14 ans et garçon de 12 ans, gardienne et gardien avertis garderaient les soirs et fins de semaine.

825-3606

Garderie en milieu familial : 1 place à 7\$ enfant 16 mois et plus pour le 3 juillet.

825-1983

Cynthia, gardienne avertie, garderait vos petits les fins de semaine et les journées pédagogiques.

825-1510

Jeune fille de 14 ans, gardienne avertie, offre ses services pour garder vos petits.

825-1406

Maman garderait enfants à temps plein, partiel. Dispon.durant l'été – Repas chauds, sorties extérieures. Domaine Valmont.

825-1956, Cynthia

Jeune fille de 15 ans, honnête, responsable, garderait les soirs et fins de semaine, dans le secteur du village.

825-2496

Un service d'urgence efficace

Un gros merci aux gens de l'unité d'urgence de Sainte-Brigitte-de-Laval qui nous ont porté assistance, dimanche le 9 avril dernier. C'est un grand réconfort de savoir qu'on a une équipe de professionnels qui sont toujours prêts à nous aider et à nous réconforter dans l'épreuve et cela avec sourire et gentillesse.

Merci aux responsables de ce service et aux secouristes.

Jean-Pierre Tremblay

Avis public

Changement de nom

Jessy Bherer LeFrançois

Prenez avis que Dany Mainguy, dont l'adresse du domicile est le 162, rue des Trésors-de-l'Île, appartement 101, Charlemagne, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Jessy Bherer LeFrançois, née le 12 juin 1988 à Québec et fille de Sandra Bherer LeFrançois.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Jessy Bherer LeFrançois dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Main-guy LeFrançois.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration

Ste-Brigitte-de-Laval,
le 16 mai 2006



STE-BRIGITE-DE-LAVAL

**UN COIN DE PARADIS À DÉCOUVRIR
POUR LES AMANTS DE LA NATURE**

**FAITES AFFAIRE AVEC UN AGENT
QUI CONNAÎT BIEN LE SECTEUR
J'Y SUIS ACTIF DEPUIS PLUS DE 10 ANS**

Richard Dubé
Agent immobilier affilié



Trois bonnes raisons de faire affaire avec moi
Transparence - Bonne renommée - Service personnalisé



124 Louis-Chardon



32-7004 boul. Ste-Anne



Terrain Ave Ste-Brigitte

JE RECHERCHE

80,000\$ - 95,000\$
Bungalow conventionnel 3cc.
Combustion lente, foyer
près de la rivière
Occupation juillet 2006



TERRAIN
15,000 À 100,000 PC
Prêt à construire
Acheteurs sérieux



110,000\$ - 120,000\$
Grande maison moderne 4cc.
Secteur paisible
Vue sur les montagnes
Occupation flexible

**JE M'OCCUPE
DE TOUT POUR VOUS**
ACHAT/VENTE
ÉVALUATION—INSPECTION
CERTIFICAT DE LOCALISATION
ET BIEN PLUS ENCORE

**Un simple appel suffit
(418) 667-1011 / 667-2656**
**Venez me visiter à mon bureau satellite
1044, boul. Raymond Beauport**
Je répondrai à toutes vos questions
[www.richarddube@videotron.ca](mailto:richarddube@videotron.ca)

"POUR QUE LA CONFIANCE DEMEURE"

Ils sont arrivés...

Dans l'édition du Lavalois de janvier 2006, j'écrivais un article intitulé : « Et si on s'y mettait ... ». Je reviens sur cet article et son message : acquisition et utilisation de sacs écologiques pour faire nos emplettes.

La propriétaire de notre marché Bonichoix, Linda, a fait ses devoirs et sa grande part en commandant des sacs de toile robuste. Ceux-ci sont arrivés depuis près de 3 semaines et nous sont offerts au coût très modique de 2,49\$, + taxes : une aubaine.

Lorsque vous entrerez chez Bonichoix, la prochaine fois, regardez à votre droite. Sur le babillard, à côté de la porte est épingle une petite affiche qui vous invite à faire votre part et à participer, réellement, à la vocation verte que promeut notre municipalité. Achetons quelques sacs et faisons en sorte qu'il y ait, de moins en moins, de sacs de plastique qui « étouffent » notre environnement. Je vous rappelle que le plastique peut mettre quelque 400 ans à se dégrader dans la nature.

2,49\$ + taxes et vous faites partie de ces gens, de plus en plus conscients, qui agissent concrètement pour que la vocation verte de Sainte-Brigitte soit une réalité et non une coquille vide...

Attention! Une fois qu'ils sont en votre possession, il ne faut pas les oublier à la maison, ni dans l'auto !!!

Jean-François Gerardin



L'autre qui nous habite...

Huit mai... Ô sombre journée.
Tu nous apportes dans sa noire livrée,
Le désespoir d'un de nos frères..., emmuré
Dans les arcanes de son cerveau révolté.

Sur sa route aveugle, il ouvre un feu meurtrier
Que des « ondes fidèles » portent à nos oreilles incrédules;
Et les minutes, inexorables maîtresses de nos pendules,
Rythment les gestes fous de ce fils d' « armuriers ».

Des portes du « grand palais », sortent des civières,
Sous les regards avides et froids des caméras.
Pendant que des bedaux en leur cimetière
Préparent déjà pour nos morts de froids matelas.

Le Bien et le Mal habitent la même maison
Et personne n'est à l'abri de la déraison.
Puisse l'Amour éclairer les pièces de mon logis
Afin que la Folie n'y installe pas son nid.

Jean-François Gerardin, 8 mai 1984

Ce 8 mai 1984, le caporal Lortie faisait irruption à l'Assemblée nationale du Québec et ouvrait le feu sur des hommes et des femmes qui se trouvaient sur son chemin.



825-3370

Bois Matériaux Quincaillerie
Plomberie Menuiserie Électricité Portes Chassis
Finition extérieure Articles ménagers Articles de cuisine
Peintures Outils Jardinage Tuyaux

*Toujours ouvert
le dimanche*

*Nouveau magasin agrandi!
Maintenant tout sous un même toit!*



Boutique Sports
Articles de chasse & Pêche
Chaussures de sports et de travail
Permis de chasse et de pêche

*19, de la Fabrique
Ste-Brigitte-de-Laval*



Coiffure Filante enr.
(418) 825-3877

Stéphanie Lagacé
propriétaire
10, Richelieu
Ste-Brigitte-de-Laval

Ébénisterie mg

- meubles sur mesure
- mobiliers intégrés
- armoires de cuisine
- vanités de salle de bain

377, Ave Ste-Brigitte - 4
Ste-Brigitte-de-Laval
Tél: (418) 825-1093 - Fax: (418) 825-1092



CLERMONT VALLÉE

3, Viau, C.P. 938
Sainte-Brigitte-de-Laval
(Qc) G0A 3K0

Consultant énergétique Tél: (418) 825-2922
Entrepreneur général Téléc.: (418) 825-2845



- Câble analogique - Câble numérique
- Internet haute vitesse par câble
- Téléphone Internet
- Hébergement web

T (418) 849-7125
F (418) 849-7128
www.ccpcable.com

Coopérative de câblodistribution de l'arrière pays
20 860 boul. Henri Bourassa Québec Qc G2N 1P7

Les Entreprises
GASTON CLAVET inc.



Pelle - Bulldozer - Pépine - Camions
Souffleuse - Excavation - Terrassement
Transport de sable - Gravier - Concassé
Terre noire - Fosse septique - Dénigement
Réparation de pompe de puits artésien

Gaston Clavet, propriétaire

Tél: 825-2391

Paget: 682-8260, est. 10742
102, Auclair, Ste-Brigitte-de-Laval, Qc, G0A 3K0



FLORIAN VALLÉE
Courtier d'assurances agréé



Les Maisons Funéraires
Wilbrod Robert

Une famille au service de la vôtre!

1010, boul. Raymond, Beauport
738, ave Royale, Beauport
11241, ave Royale, Beaupré

661-9223

www.wilbrodrobert.com

Estimation gratuite - Travail garanti
245, ave Ste-Brigitte,
Ste-Brigitte-de-Laval
Tél: 825-3568

REMBOURRAGE
Gilles Noël Enr.
Rembourrage de tous genres
Résidentiel - Commercial
Intérieur de roulettes et motorisés
Intérieur de bateaux



MARCHE
BONICHOIX

ALIMENTATION

STE-BRIGITTE

Épicier licencié, Boucher

443, ave Ste-Brigitte

825-2064

(service de livraison)



Vendeur
autorisé



LICENCE RBQ 2630-7561-56

RÉNOVATION • RESIDENTIEL • COMMERCIAL

Tél: (418) 825-2318

Fax: (418) 825-2512

Richard Chabot

Cell: 952-2318

Martin Chabot

Cell: 801-8769

9, Place des Sables, Ste-Brigitte-de-Laval

ROBERT DORION, É.A.

AltusDorion

ÉVALUATION
FISCALITÉ MUNICIPALE
ANALYSE IMMOBILIÈRE

1265, boul. Charest Ouest,
bureau 1200
Québec (Québec) G1N 2C9

Tél: (418) 780-1465

Téléc: (418) 780-1471

Appareils électroménagers



F. Couillard

Réparations

661-7313

Taux fixe: 35 \$
(pièces et taxes en sus)



**Pascal Hachey, notaire
et conseiller juridique**

Nouveau téléphone

(418) 660-4965

660-A, ave Royale
Beauport (Québec)
G1E 1Y7



FAX: (418) 660-8203

Courriel: phachey@notarius.net

Guay, Bussières & Associés inc.

Assurances et Services Financiers

ASSURANCES GÉNÉRALES - ASSURANCE VIE - RENTES

Consultez-nous pour tous vos besoins d'assurances

Comparer ne coûte rien

501, boul. Rochette, Beauport (Québec) G1C 1B2



Bur.: 661-9988

Fax: 661-1980